



DOCUMENT D'OBJECTIFS du site Natura 2000

“FR9301524” « HAUTE UBAYE; MASSIF DU CHAMBEYRON »

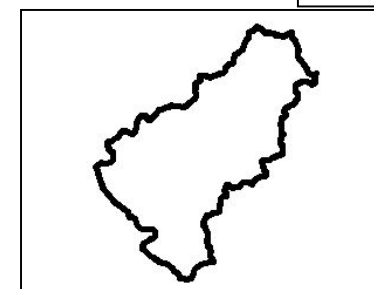
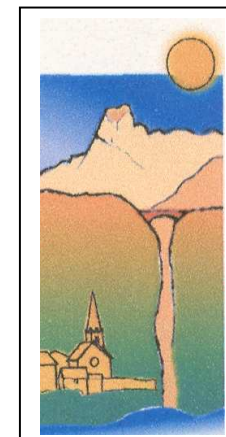
Directive “habitats”

NOTE DE SYNTHÈSE « diagnostic, enjeux et objectifs de conservation »

« Version provisoire CSRPN »

PRINCIPALES dates liées à l'élaboration du DOCOB

Etapes	Dates (à renseigner par l'opérateur)
Réunion COPIL 1 pour son installation officielle et désignation opérateur (signature convention cadre pour 2 ans)	23 juin 2009 (COPIL) 14 avril 2009
Mise à disposition du CSRPN du Tome 1 "Diagnostic, enjeux et objectifs" (date mise en ligne extranet)	
Présentation en groupe de travail CSRPN	11 avril 2013
Présentation au CSRPN du Tome 1 "Diagnostic, enjeux et objectifs"	/
Validation scientifique du Tome 1 - date signature attestation par rapporteur scientifique	11 avril 2013
Réunion COPIL 2 pour la validation de la partie "Diagnostic, enjeux et objectifs"	27 juin 2013
Réunion COPIL 3 : débat sur les grands axes du plan d'action (objectifs de gestion))	27 juin 2013
Débat en séance plénière du CSRPN sur le Tome 2, le cas échéant	/
Réunion COPIL 4 pour la validation du Tome 2 "Plan d'action" et validation du DOCOB final	27 juin 2013
Approbation DOCOB (date de l'arrêté préfectoral)	



ONF/21 décembre 2012



Structure opératrice



Maître d'ouvrage

MEEDDAT – Direction Régionale de l'Environnement de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
Suivi de la démarche : VIDAL I., SALLES J.M. et DAUDEL J.C., de la DREAL et JOANNELLE P., DDT

Financements Union européenne : FEADER

Opérateur N2000

Structure : Office National des Forêts
Chargé de mission : BERTHOUBE Jean-Eric

Rédaction du DOCOB

Rédaction/coordination/cartographie : BERTHOUBE Jean-Eric
Contributions : ODEPP ; MICAS Lilian ; FAVRE Philippe ; CERPAM

Cartographies

Auteurs par thème des cartographies
Cartographie réalisées par : BERTHOUBE Jean-Eric d'après les données de ODEPP (Habitats, flore, activités socio-économiques), BERTHOUBE Jean-Eric (Habitats, flore, faune, activités socio-économiques), CERPAM (Pastoralisme), MICAS Lilian (Lépidoptères), FAVRE Philippe (Chiroptères), CBNA (Flore), INFLORALHP (Flore), Parc National du Mercantour (Gypaète barbu)

Crédits photographiques

ONF : BERTHOUBE Jean-Eric ; FAVRE Philippe ; BOUFFIER Jean-Paul ; MICAS Lilian
ODEPP : FOUCAUT Laurence
EVIN Michèle ; AGANETTO Damien

Références à utiliser

BERTHOUBE J.E. et FOUCAUT L., 2009 – *SITE NATURA 2000 DIT « HAUTE UBAYE ; MASSIF DU CHAMBEYRON » FR9301524 - DOCUMENT D'OBJECTIFS - TOME 1 : DIAGNOSTIC - ENJEUX ET OBJECTIFS DE CONSERVATION. OFFICE NATIONAL DES FORETS, Digne les Bains, 2012, 57p.*

I - NATURA 2000 : PRESENTATION GENERALE

Natura 2000 : le réseau des sites européens les plus prestigieux

Le réseau Natura 2000 est le réseau des sites naturels les plus remarquables de l'Union Européenne (UE). Il a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire des 27 pays de l'Europe. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvages d'intérêt communautaire.

Il est composé de sites désignés par chacun des pays en application de deux directives européennes : la directive 79/409/CEE du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages dite « directive Oiseaux » et la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des Habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages dite « directive Habitats ». Un site peut être désigné au titre de l'une ou l'autre de ces directives, ou au titre des deux directives sur la base du même périmètre ou de deux périmètres différents. Les directives listent des habitats naturels et des espèces rares dont la plupart émanent des conventions internationales telles celles de Berne ou de Bonn.

L'ambition de Natura 2000 est de concilier les activités humaines et les engagements pour la biodiversité dans une synergie faisant appel aux principes d'un développement durable.

Natura 2000 en Europe

Le réseau européen de sites Natura 2000 comprend **26 304 sites pour les deux directives** (CTE, juillet 2007) :

- **21 474** sites en ZSC (pSIC ou SIC) au titre de la directive Habitats, soit **62 687 000 ha**. Ils couvrent 12,8 % de la surface terrestre de l'UE,
- **4 830** sites en ZPS au titre de la directive Oiseaux soit **48 657 100 ha**. Ils couvrent 10,0 % de la surface terrestre de l'UE.

Chaque pays est doté, ou se dote progressivement, d'un réseau de sites correspondant aux habitats et espèces mentionnés dans les directives. Chacun les transcrit en droit national. Ils sont invités à désigner un réseau en accord avec la réalité de la richesse écologique de leur territoire. La France est considérée comme l'un des pays européens parmi les plus importants pour les milieux naturels et les espèces sauvages. Ce réseau est également l'une des réponses de la France à ses responsabilités internationales et à ses engagements internationaux relayés par les discours des responsables français (Johannesburg en 2002, conférence internationale sur « biodiversité et gouvernance » à Paris en 2005, par exemple).

Natura 2000 en France

Les deux années 2006 et 2007 ont constitué un tournant pour la mise en place du réseau Natura 2000 en France. Elles correspondent en effet à l'achèvement du réseau terrestre.

Désormais, le réseau français de sites Natura 2000 comprend **1705 sites pour 12,42 % du territoire métropolitain** soit 6 823 651 ha hors domaine marin qui représente 697 002 ha (chiffres MEEDDAT, juin 2007) :

- 1334 sites en ZSC (pSIC et SIC) au titre de la directive Habitats. Ils couvrent 8,4 % de la surface terrestre de la France, soit 4 613 989 ha,
- 371 sites en ZPS au titre de la directive Oiseaux. Ils couvrent 7,79 % de la surface terrestre de la France, soit 4 278 773 ha.

II - TABLEAUX ET SYNTHESSES

II.1.- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC

II.1.1 - NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAU N°1 : DONNÉES ADMINISTRATIVES

Données administratives	Quantification	Qualification	Enjeux par rapport à Natura 2000	Origine des données Structures ressources
Régions	1	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Partenaire possible des actions envisagées	SIG, DDT
Départements	1	Alpes de Haute-Provence (04)	Conseil général 04 (CG04), partenaire possible des actions envisagées. Mise en place des espaces naturels sensibles (ENS)	SIG, DDT
Communes	1	Saint Paul sur Ubaye	Importance de l'implication des élus dans l'élaboration du DocOb et dans sa mise en oeuvre : connaissance des enjeux, relais locaux... Propriétaires et maîtres d'ouvrage des actions les concernant.	SIG, DDT
Habitants	229 soit en moyenne 1,1 hab./km ²	/	Très faible densité de population	INSEE, 2009
Parc national	0	/	Le site FR9301524 n'est concerné par aucun PN. Il est frontalier avec des communes en aire d'adhésion du PN du Mercantour et non loin des communes du PN des Ecrins	SIG, DDT
Communautés de communes	1	Vallée de l'Ubaye	Vision globale à l'échelle des quatre sites Natura concernant la communauté de commune	SIG, DDT
ZNIEFF	7	6 Zones de type I 1 Zones de type II	Périmètres reconnus comme présentant une valeur patrimoniale demandant une attention particulière. Ces zonages ont une valeur informative validée mais ne portent aucune réglementation.	SIG, DDT, DREAL

II.1.2 - NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAU 2 : SITUATION DES PROPRIÉTÉS DANS LE SITE

Données administratives	Quantification	Qualification	Surface (ha)	Enjeux par rapport à Natura 2000	Origine des données Structures ressource
Propriétés forestières de l'Etat	0	/	/	/	ONF
Propriétés forestières des communes relevant du régime forestier	1	Forêts communales de Saint Paul sur Ubaye	627,63 ha	Prise en compte des objectifs de conservation dans l'aménagement forestier	ONF
Propriété des communes ne relevant pas du régime forestier	1	Saint Paul sur Ubaye	10 965,57 ha	Acteurs principaux pour la mise en place de la gestion du site	ONF, DDT
Propriété Etat / Défense	0	/	/	/.	DDT
Grandes propriétés privées dotées de Plan de gestion	0	/	/	/	DDT
Petites propriétés privées	1	Parcelles privées cadastrées bois, lande, et Pelouses	2455,07 ha	La structure foncière privée du site est relativement simple. Les parcelles privées sont en règle générale, sur ce site, de grande surface, ce qui favorise la gestion.	ONF, DDT

II.1.3- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAU 3 : DONNÉES SUR LES ACTIVITÉS HUMAINES ET L'OCCUPATION DU SOL

Activités humaines et occupation du sol	Quantification	Qualification	Origine des données Structures ressources
Agriculture	9 sur 7 500 ha	Groupements pastoraux répartis en unités pastorales. Le pastoralisme est l'activité principale du secteur étudié. Toutes les unités pastorales sont des alpages. La moitié des éleveurs, propriétaires ou locataires, viennent du département, l'autre moitié sont des éleveurs de la région PACA. Les parcours sont principalement utilisés par des ovins à l'exception des pâturages du tronchet/Panestrel et la Boucharde (bovins). Les effectifs totaux sont importants puisqu'on peut estimer à 11 200 le nombre d'ovins parcourant les pelouses du site en été. Effectif auquel il faut ajouter 20 génisses et 54 chevaux. Les alpages sont en général bien équipés en cabanes et points d'eau (cf. étude CERPAM). Les investissements les plus urgents sont détaillés dans le document de gestion. Le maintien à long terme de l'activité pastorale est lié à l'amélioration de l'équipement des alpages et plus particulièrement à leur adaptation au retour des grands prédateurs (loup et lynx). Les travaux à envisager sont des constructions de cabanes, de parcs de nuit et de points d'eau supplémentaires visant à diminuer les distances de transit des animaux et à permettre au berger d'être à proximité de son troupeau en permanence, notamment de nuit.	CERPAM, ONF, DDT
Activité sylvicole	1 sur 627,63 ha	La superficie forestière du site est relativement faible. De part des facteurs climatiques limitant (altitude élevée) et une topographie défavorable, l'exploitation forestière est très peu développée sur le territoire du site. Les seules forêts publiques sur le site sont quelques parcelles de la forêt communale de Saint-Paul, relevant du régime forestier. Ces parcelles de forêt communale, incluses dans le site, sont : - pour partie classées en série de protection et production de bois, série dite "des Mélèzes et des Pins", traitement en futaie par bouquets et parquets. Cette série couvre 56,97 ha. - pour une autre partie, classées en série d'intérêt écologique général. Cette série couvre 570,67 ha. Les essences objectif sont le pin à crochets (diamètre d'exploitabilité 45cm) et le Mélèze (diamètre d'exploitabilité 55cm). Les Pinèdes à crochets sur calcaire d'intérêt prioritaire et les mélèzeins d'intérêt communautaire, ne font donc pas l'objet d'une sylviculture productive. L'aménagement permet cependant l'application d'une gestion conservatrice en accord avec les prescriptions de la Directive Habitats. Les parcelles situées aux Bois de l'Eyssiloun, classées en série de protection et production de bois, sont dans un groupe de production associé à un rôle de protection. Il présente essentiellement des peuplements de Mélèzeins/Cembraies d'intérêt communautaire. Leur gestion doit permettre leur sauvegarde. Le groupe sera traité en futaie régulière par bouquet et futaie irrégulière par bouquet, selon les parcelles, pour tendre à long terme vers une irrégularisation par parquets, voir un traitement jardiné pied à pied.	ONF, DDT
Chasse	1	La commune de Saint Paul sur Ubaye possède sa société de chasse "La Sauvage" à laquelle sont loués les terrains communaux à titre gratuit.	ONF, DDT
Pêche	Tous torrents et lacs	L'activité halieutique se pratique sur l'ensemble du site dans tous les torrents et lacs, principalement dans le torrent de l'Ubaye et au niveau des lacs de Marinnet L'ensemble des torrents et lacs est classé en 1ère catégorie. Les lacs sont soumis à la réglementation des lacs d'altitudes. Espèces pêchées sont la Truite fario, le Saumon de fontaine, l'Omble chevalier et le vairon. Le lac vert des Houerts et le lac des neufs couleurs du Chambeyron présentent en plus le Cristivomer L'ensemble des lacs est aleviné soit toutes les années pour les majeurs soit tous les deux à trois ans pour les plus petits. Aucun lac n'est mis en réserve de pêche.	Fédération de pêche, ONF DDT

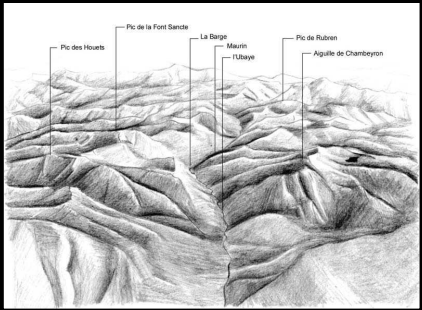

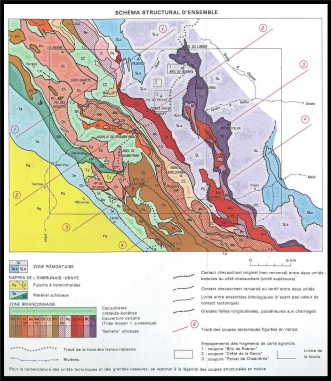
Tourisme	Réseau diffus de sentiers 2 routes et 2 pistes ouvertes à la circulation 2 organisations	<p>- Randonnée pédestre : forme de tourisme la plus développée et la mieux répartie sur le massif. Balisage assuré par l'association Saint Paul Montagne Services (SPMS), la Communauté de communes de la Vallée de l'Ubaye (CCVU) et le Conseil Général. La fréquentation est relativement importante du fait de la facilité de l'accès motorisé par le vallon Maurin jusqu'à Maljasset où des parkings ont été mis en place pour canaliser le stationnement et limiter la traversée du village de Maljasset aux ayants droits. 2 GR et 3 GR de Pays traversent le site.</p> <p>Elle n'est toutefois pas de nature à elle seule à constituer une cause de dégradation des habitats ou une perturbation grave de la faune si l'on excepte le dérangement voire les dégâts causés par les chiens d'agrément. L'accès à cet espace naturel étant libre, aucune donnée fiable de fréquentation et donc d'évaluation de la pression touristique n'est disponible à l'heure actuelle.</p> <p>- alpinisme et escalade : Le périmètre comprend plusieurs site d'alpinisme équipés</p> <p>- Sports d'hiver : Le site ne comprend pas de station de ski de piste, les plus proches se situent à station de Sainte-Anne sur la commune de La Condamine- Châtelard, en aval dans la vallée de l'Ubaye et dans le département voisin à Vars.</p> <p>Le ski nordique se pratique sur une piste damée (1 fois par semaine) de 6 à 7 km sur le secteur de Maljasset, en accès libre. Une réflexion sur le devenir de ce parcours et de son utilisation sera engagée en 2012.</p> <p>Ski de randonnée et randonnées raquettes sont deux autres pratiques hivernales ayant des fréquentations très modestes.</p> <p>L'accès étant libre aucune données de fréquentation n'est disponible. Il est aujourd'hui impossible de quantifier l'impact de la pression hivernale de ces activités qui reste toutefois très limités.</p> <p>- Les sports motorisés (randonnée 4x4, moto verte, trial et quad) : L'activité présentant un très fort développement est le quad, ses ventes ont dépassé très largement celles de la moto verte. Ces activités ont un fort impact sur le milieu par les phénomènes d'érosion, d'orniérage et de dérangement qu'elles engendrent. Le développement de ce type de pratique pourrait se révéler nocif à la conservation de la biodiversité principalement en fond de vallon où le relief se prête à une utilisation tout terrain hors des chemins ouverts à la circulation publique.</p> <p>- Le vélo de route : activité bien développée sur la route du Col de Vars, via le village de Saint-Paul. Par contre, l'état de la chaussée étant plus que limite en direction de Maljasset, peu de cyclistes poursuivent leur effort au-delà du village de Saint-Paul. Cette activité reste donc très marginale dans le périmètre du site.</p> <p>- Le vélo tout terrain : bénéficie de multiples possibilités de parcours dans le site. Cependant de part la technicité du relief, la pratique du VTT ne se démocratise pas autant que dans d'autres massifs.</p> <p>Une compétition l'"Ironbike" organisée par une association italienne traverse le site certaines années en fonction du tracé.</p>
Cueillette	Diffus	La récolte des menus produits, champignons, fraises, framboises, myrtilles pour usage familial se pratique sur l'ensemble de la forêt à titre gratuit. L'activité présente un caractère diffus inhérent à la pratique n'engendrant pas de troubles significatifs pour la faune et encore moins pour la flore et les habitats.
Activité militaire	1	L'activité militaire est faible sur le site. Les manoeuvres terrestres d'entraînement dans le vallon Mary se pratiquent encore mais que très ponctuellement. Il y a une très forte baisse du survol aérien de la zone. Le survol aérien de la haute vallée de l'Ubaye se pratique toujours par des avions militaire, malgré l'instauration d'une "bulle de tranquillité" de 700 m de rayon autour de l'aire de reproduction du Gypaète barbu
Incendies et D.F.C.I.	1	La haute Ubaye a été identifiée comme massif à risque modéré dans le cadre du Plan Départemental de Prévention des Forêts Contre les Incendies (P.D.P.F.C.I.). La sécheresse hivernale de la vallée (caractéristique des Alpes internes) renforce le risque dans un secteur

Office de tourisme, Organisations, ONF DDEA
Communes, ONF
Communes Ministère de la Défense
Cellule DFCI ONF DDAF, Préfecture des Alpes de Haute-Provence

		où les moyens de lutte peuvent être difficilement opérationnels compte tenu des difficultés d'accès aux massifs
Urbanisation	1 document d'urbanisme	Les règlements d'urbanisme constituent une protection de la nature car ils interdisent la construction de bâtiments dans les espaces naturels. La commune de Saint-Paul sur Ubaye dispose d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) et est en procédure de réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) depuis deux ans.
Les projets en matière d'aménagement	2 projets envisagés	<p>Sur le site aucun projet d'aménagement lourd n'est programmé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - En rive droite de l'Ubaye, une digue semi-enterrée de protection du hameau de Maljasset face aux débordements du torrent Ubaye est en cours d'étude, - Au niveau du hameau de Fouillouse, à partir de 2012 est prévu une amélioration du réseau d'eau potable et des réserves d'eau à vocation de lutte contre les incendies <p>Aménagements touristiques à l'état de projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au niveau du hameau de Saint Antoine, création d'un bâtiment à vocation pédagogique sur le thème des abeilles et du miel, nommé le "Rucher pédagogique" et aménagement d'un sentier dit "sentier aux papillons, - Au niveau Pont du Châtelet, aménagement d'un sentier de découverte autour du thème des "bunkers", anciennes infrastructures témoins des dernières guerres franco-italiennes, - Au niveau du hameau de Maljasset, aménagement d'un sentier pédagogique sur le thème des "marbres verts", au niveau des anciennes carrières de marbres, - Entre le Lac des Eaux Douces et Maljasset, création d'un parc accrobranche et d'une tyrolienne.

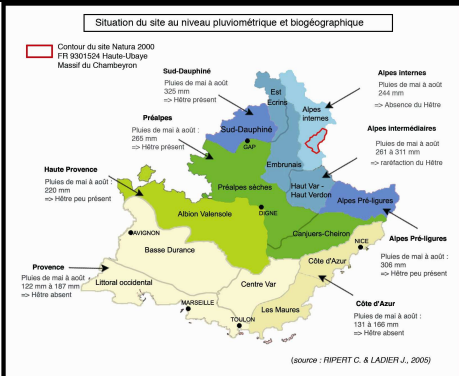
Communes, ONF DDT
Communes, ONF, RTM

II.1.4- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAU 4 : DONNÉES ABIOTIQUES GÉNÉRALES

Données abiotiques générales	Quantification	Qualification
paysage	1 entité paysagère	 <p>Situé à l'extrême nord des Alpes provençales, ce pays de haute montagne s'étend de la Tête de Toillies jusqu'au resserrement constitué par la Tête de La Courbe et la Tête de Paneyron. Cette vallée présente une forme de «V» très évasé, modelée par l'érosion glaciaire. Ce territoire est limité par les chaînes de montagnes les plus élevées du département (entre autre l'Aiguille de Chambeyron : 3411 m., le Pic de Font Sancte : 3385 m, le Bric de Rubren : 3340 m....).</p>  <p>Ce pays de haute montagne présente d'immenses pâturages surplombés de falaises verticales et d'éboulis.</p>
Géologie	Trois grands ensembles	<ul style="list-style-type: none"> - la zone piémontaise - la zone briançonnaise - la zone des nappes de l'Embrunais-Ubaye 
Structure et tectonique	Multiples mouvements	Elle est caractérisée par un empilement de nappes de charriage accompagnées de plis ou non. Il s'agit d'imbrication lors de plusieurs d'épisodes tectoniques d'orientation NE-SO. Les mouvements de direction NE sont à l'origine des rétrocharriages compliquant la première imbrication. Le plissement tardif est aussi caractéristique de cette zone et est orienté NE. Il se caractérise par des microplis ou plis pouvant être plurikilométriques qui donnent à l'ensemble une organisation en bandes NO-SE. Enfin, les failles tardives de rejet plurihéctométriques et de même direction que les plis.
Pédologie	Trois grands types de sols Rôle des phénomènes périglaciaires dans la formation des sols	<ul style="list-style-type: none"> - des substrats bruts ou peu évolués, - des sols jeunes immatures, - des sols évolués parvenus à un stade d'équilibre avec la végétation. <ul style="list-style-type: none"> - Le ruissellement à l'origine d'une action érosive très importante lors de la fonte des neiges, - La solifluxion sur des sols de pente pendant les phases de dégel et de fonte des neiges, - La cryoturbation un phénomène particulièrement important en altitude.

Origine des données/ Structures ressources
Atlas des paysages des Alpes de Haute-Provence
ONF
ODEPP
ODEPP

Importance du contexte géologique pour la particularité biologique du site	Le contexte géologique du site conduit à un certain nombre de particularités sur le plan de la végétation	De façon générale, la lithologie complexe associée à une tectonique mouvementée conduit à des discontinuités fréquentes sur le plan des habitats et rend peu aisée la cartographie. Ainsi, les nappes superposées qui sont normalement réparties entre deux grandes catégories selon qu'elles ont été découpées dans la "semelle siliceuse" de la zone ou dans sa couverture calcaire, peuvent rester adhérentes. Dans l'anticlinal de Marinet par exemple, la série calcaire est restée "adhérente" à sa semelle siliceuse et l'on se retrouve donc avec des habitats de parois calcaires qui surmontent des habitats de rochers acides, des éboulis de quartzite qui jouxtent des éboulis calcaires, etc.
Climat	Le site appartient dans sa totalité au secteur dit des Alpes internes	<p>Celles-ci se signalent par leur isolement climatique vis à vis des influences maritimes, caractérisé par une sécheresse et un degré de continentalité marqués.</p> <p>le site présente des singularités propres à sa position sur la chaîne des Alpes sud-occidentales :</p> <p>Le secteur est soumis aux perturbations venues du sud et sud-ouest qui sont les plus actives ; elles sont toutefois renforcées par le retour d'est de la dépression de Gênes, alors que le mauvais temps semble s'éloigner vers l'Italie. Par ailleurs, l'effet de "Lombarde" maintient souvent un rouleau de nuages accroché sur les sommets frontaliers, accompagné d'averses et de vents violents en altitude. Les quelques précipitations apportées par les régimes d'ouest restent quant à elles souvent faibles. Les régimes de nord et nord-ouest sont totalement asséchés.</p> <p>Conséquences des facteurs climatiques sur la végétation :</p> <p>Les barrières topographiques réalisées par les arcs montagneux successifs qui entourent le site interceptent les flux d'ouest et provoquent des phénomènes de foehn dans les vallées. Il en résulte les conséquences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un affaiblissement des précipitations annuelles par rapport à des massifs plus externes et l'apparition d'une sécheresse relative estivale dans le fonds des vallées, - des amplitudes thermiques très importantes saisonnières et journalières avec des phénomènes d'inversion thermiques, - une accélération de la fonte des neiges par un foehn d'origine piémontaise. <p>Ces éléments augmentent la durée de la période végétative et induisent une élévation des limites écologiques par rapport à des massifs plus externes ou des massifs internes situés plus au nord.</p>
Hydrologie et hydrographie		L'Ubaye prend sa source à 2646 mètres d'altitude, entre la Tête de Toillie et le Bric de Rubren. La rivière est alimentée par des glaciers (glacier de Chauvet, de Marinet), des lacs (lac des Neufs Couleurs, lac Noir, lac de Marinet...), des sources s'ouvrant à flanc de montagne, des marécages et une multitude de torrents qui dégringolent les versants dans des reliefs bouleversés, dans des tumultes de roches. Quelques rious au caractère plus torrentiel entaillent les versants (torrent des Houerts, de Chabrière, du Rubren, de Parouart, de Mary, des Velhasses, de Chillol) qui prennent souvent leur source au niveau de petits lacs d'altitude (lac vert, lac bleu, lac du Roure, du Marinet, ...).
Hydrogéologie		<p>Les ressources en eau du sol et du sous-sol dépendent des formations en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formations quaternaires : éboulis frais ou stabilisés (rôle important dans l'absorption des eaux météoriques de part leur grandes épaisseurs et superficies), moraines fraîches (idem), moraines anciennes (bien que plus riches en matériel argileux, constituent des réservoirs qui alimentent également des sources pérennes), glaciers rocheux (très grand rôle d'absorption des eaux météoriques et de rétention avec les réservoirs de glace qui confortent les débits d'été et la fraîcheur des sources), - Zones les calcaires : réseau karstique d'où une rétention superficielle quasiment absente, au niveau des



ODEPP

ODEPP

Atlas des paysages des Alpes de Haute-Provence

ODEPP

		<p>calcschistes souvent argileux du Néocrétacé sourdent les eaux absorbées d'où la formation de la plupart des lacs et grandes sources,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Zones de schistes lustrés : relative imperméabilité mais les éluvions épaisses et de nature argileuses constituent un élément non négligeable de rétention d'eau et participe au maintien d'une certaine fraîcheur des pâturages, - Zones de quartzites : assez fissurées elles constituent des zones arides. Toutefois, l'absence de dissolution permet à la fissuration de se colmater par des apports superficiels ce qui est parfois à l'origine de dépressions abritant des lacs plus ou moins permanents. <p>Tous ces éléments montrent la très grande importance du réseau des eaux souterraines et superficielles du site. Celui-ci est à l'origine des sources, lacs, rus, ruisseaux et rivière, lesquels dessinent un chevelu qui va irriguer l'ensemble du site et conditionner le développement d'une gamme variée de milieux humides</p>
Topographie	<p>Altitude maximale : Aiguilles de Chabrière 3412 m.</p> <p>Altitude minimale : bifurcation des routes de Maljasset et de Fouillouse à 1602 m.</p>	<p>Si les formes du relief sont parfois adoucies en arrière des ressauts, les pentes restent dans l'ensemble du site très prononcées.</p> <p>Autres sommets remarquables, Le Brec de Chambeyron, qui atteint l'altitude de 3389 m faisant face aux Aiguilles ; Les Pics de la Font Sancte 3385 m, Le Pic de Panestrel 3254 m et La Tête de la Petite Part 3144 qui dominent le vallon de Panestrel au-dessus du hameau de la Barge ; Le Pic des Houerts 3235 m et La Mortice 3169 m faisant face aux Aiguilles de Chambeyron en rive droite de l'Ubaye ; Le Bric du rubren, dominant les vallons du Rubren, de Cornascle et du Loup, qui culmine à 3340 m ; Le Peouvou qui domine le plan de Parouart à 3232 m ou encore La Tête des Toillies à 3175 m qui surplombe le vallon du Longet, sources de l'Ubaye.</p>

ONF

II.1.5- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAU 5 : GRANDS TYPES DE FORMATIONS VÉGÉTALES

Types de formations végétales	Surface ha	Pourcentage de recouvrement du site
Milieux de pelouses et prairies	4 680,2	56%
dont milieux communautaires	3 218,3	
dont milieux prioritaires	682,5	
Milieux rupestres	7592,0	29%
dont milieux communautaires	7205,5	
Milieux forestiers	808,9	8%
dont milieux communautaires	619,0	
dont milieux prioritaires	176,2	
Milieux humides	263,2	3%
dont milieux communautaires	123,1	
dont milieux prioritaires	33,6	
Milieux de landes et fourrés	688,2	4%
dont milieux communautaires	657,1	
Autres terres (incluant les Zones urbanisées, Routes, Pistes, Parking)	22,3	<1%

Origine des données
ONF, ODEPP
ONF, ODEPP
ONF, ODEPP
ONF, ODEPP
ONF, ODEPP
ONF, ODEPP

II.1.6- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAU 6 : DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Grand type d'habitat	Codes		Dénomination habitat	Description synthétique	Origine des données
	DH	=			CB
					ODEPP, ONF
Habitats forestiers <i>Forêts de Conifères subalpines et montagnardes</i>	9420	=	Forêts alpines à <i>Larix decidua</i> et/ou <i>Pinus cembra</i>	Forêts typiques de l'étage subalpin des Alpes internes composées principalement de peuplements de Mélèzes dans le subalpin inférieur et infiltrées de façon plus moins importante par le Pin cembro par maturation forestière dans la partie supérieure de l'étage. Peuplements hébergeant 5 habitats élémentaires respectivement sur mégaphorbiaies, prairies et pelouses à graminées, tapis à Calamagrostide velu (<i>Calamagrostis villosa</i> (Chaix) J.F.Gmel.) landes à Genévrier nain ou Rhodoraies (9420-2 ; 9420-6 ; 9420-3 ; 9420-4 ; 9420-1) ; forêts peu représentées sur le site et peu mûres ; le boisement de l'Eyssiloun, toutefois, montre une densité importante d'Arolle et une très bonne régénération du Pin cembro.	
	42.31	=			
	9430*	=	*Forêts montagnardes et subalpines à <i>Pinus uncinata</i>	Forêts en général denses de Pin à crochets, développées sur substrat sur calcaire, offrant dans l'ensemble une bonne régénération. Peuplements infiltrés dans l'étage montagnard par le Pin sylvestre. Boisements hébergeant deux habitats élémentaires implantés soit sur landes à Genévrier sabine et/ou landes à Genévrier nain soit sur pelouses à Calamagrostide variable (<i>Calamagrostis varia</i> (Schrad.) Host) (9430.1* ; 9430.2*)	
	9430*	=	*Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i>, <i>Alnion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>)	Forêts alluviales constituant un cordon linéaire au sein d'alluvions récentes soumises à des crues régulières, bien représentées sur le site. Peuplements hébergeant un habitat élémentaire (91EO-4*) présentant une bonne typicité avec une bonne représentation de l'Aulne blanc mais également d'autres essences comme l'Erable sycomore ou le Frêne commun. L'habitat est bien développé de Maljasset jusqu'au hameau de St-Antoine	
	4060	=	Landes alpines et boréales	Landes très largement représentées, occupant l'étage subalpin et alpin inférieur, composées d'arbrisseaux nains ou prostrés, dominées par des Ericacées ou par divers Genévriers. Ces formations arbustives hébergent 4 habitats élémentaires (4060.3 ; 4060.4 ; 4060.6 ; 4060.9). Les 3 premiers habitats prennent place dans la série du Pin cembro et du Mélèze et accueillent sur quartzite quelques espèces patrimoniales ; le dernier habitat qui concerne les Fourrés xérophiles et méso-xérophiles des Alpes internes à Genévrier sabine (4060.9) prend place dans la série interne du Pin à crochet. Il offre un caractère nettement xérique et héberge une espèce de la Directive Habitats Annexe II : le Dracocéphale d'Autriche (<i>Dracocephalum austriacum</i> L.).	
	31.42	=			
	31.43	=			
	31.44	=			
Landes et fourrés tempérés <i>Landes méso-hygrophiles alpines et boréales</i>	4080	=	Fourrés de <i>Salix</i> ssp. subarctiques	Les fourrés de Saules comptent deux types de formations : — Les Saulaies dominées par le Saule soyeux (<i>Salix glaucosericea</i> L.) et le Saule à feuilles hastées (<i>Salix hastata</i> L.) de taille comprise entre 1 et 2 m, sont installées sur des pentes marquées, d'exposition nord, au sein de pierrailles ou d'alluvions généralement parcourues par des suintements, sources ou ruisseaux. Leur installation au pied de couloirs d'avalanche ou d'accumulation neigeuse (dans les talwegs) et/ou la présence de ruisselets durant l'été leur permet de bénéficier durant toute la période végétative d'un apport hydrique régulier. La strate herbacée est constituée par des espèces des mégaphorbiaies relevant de l' <i>Adenostylin alliariae</i> et des espèces issues des landes d'ubac appartenant au Rhododendron <i>ferruginei-Vaccinon myrtilli</i> . — Les Saulaies prostrées à Saule fétide (<i>Salix foetida</i> Schleich. ex DC.) et Saule bleuâtre (<i>Salix caesia</i> Vill.) de hauteur comprise entre 50 cm et 1,5 m, sont installés en bordure de ruisselets ou sur les bords tourbeux de bas-marais à sol gorgés d'eau en permanence. Cette formation associe surtout dans sa strate herbacée des espèces typiques des bas-marais acides ou alcalins relevant du <i>Caricion fuscae</i> , du <i>Caricion davallianae</i> et du <i>Caricion incurvae</i> .	
	4080	=			
	31.62	=			
Landes et fourrés tempérés <i>Landes sèches et fourrés tempérés</i>	4090	=	Landes oroméditerranéennes endémiques à Genêt épineux	Formations présentes à l'étage subalpin et alpin inférieur, admettant un habitat élémentaire (4090.5). Habitat assez homogène, typiquement "écorché", Il est présent plus particulièrement sur roches mères carbonatées mais on le rencontre également sur des substrats acides. Il s'agit d'une pelouse peu recouvrante (de l'ordre de 50%), développée en général sur des pentes marquées, aux expositions chaudes. Une certaine variabilité de la composition floristique peut être observée entre les stations de l'étage subalpin inférieur plus riches en espèces végétales	
	4090	=			
	31.7	=			

Grand type d'habitat	Codes DH = CB	Dénomination habitat	Description synthétique	Origine des données Structures ressource
			thermophiles et celles de l'étage alpin inférieur plus riches en espèces froides alticoles. L'habitat atteint des altitudes élevées puisqu'on le rencontre, de façon tout à fait caractéristique, jusqu'à 2550 m d'altitude, sur les pentes les plus xériques qui surplombent la cabane de Rubren.	ODEPP, ONF
Formations herbues naturelles et semi-naturelles <i>Pelouses naturelles</i>	6110* = 34.11	*Pelouses basiphiles de l'<i>Allyso-Sedion albi</i>	Pelouses pionnières, à dominance de vivaces crassulescentes et infiltrées par des espèces annuelles qui colonisent des dalles rocheuses calcaires horizontales, subissant des contraintes écologiques majeures. L'habitat élémentaire (6110.2*) est constitué par des pelouses pionnières à dominances d'espèces crassulescentes et infiltré par des espèces annuelles. Ces pelouses forment des tâches au sein des pelouses dominées par la Fétuque du Valais (6210.2) ou au niveau des ressauts rocheux en mosaïque avec la lande à Genévrier sabine et les pelouses relictuelles à Stipe (6210.2). Cet habitat constitue un refuge pour un certain nombre d'espèces végétales d'origine méditerranéenne, situées en limite d'aire de répartition.	
	6170 = 36.41 36.42 36.43 31.49	Pelouses calcaires alpines et subalpines	L'habitat générique rassemble : — des pelouses calciphiles fermées, mésophiles, à enneigement de mode nival (6170.1), — des pelouses calciphiles subsèches d'altitude, installées sur des crêtes froides et déneigées périodiquement l'hiver, sculptées en guirlandes (6170.6), — des pelouses calciphiles ouvertes, xéro-thermophiles, à enneigement de mode thermique, sculptées en gradins (6170.7 ; 6170.9 ; 6170.12). La valeur écologique et biologique de ces pelouses réside dans la variété des habitats et des faciès, dans leur diversité spécifique et leur origine floristique contrastée. L'état de conservation des habitats est variable. Il est fonction de la pression pastorale qui dans un certain nombre de vallons et versants est trop élevée. La conséquence de ces pressions se manifeste par une sur-représentation des pelouses à physionomie ouverte à très ouverte.	
	6150 = 36.111	Pelouses boréo-alpines siliceuses	Habitat de l'étage alpin, situé principalement au-dessus de 2400 m et s'élevant aux plus hautes altitudes, occupant des situations topographiques variées sur sol acide généralement siliceux, plus rarement sur sol fortement décarbonaté. Les habitats élémentaires ne sont pas décrits, toutefois on peut distinguer deux grands types de groupements : - <u>Les combes à neige</u> du <i>Salicion herbaceae</i> se rencontrent généralement dans les dépressions, bas de pentes et talwegs, replats de versants exposés au nord, sur des secteurs à enneigement de longue durée. Ce sont des formations végétales très rases qui ne dépassent pas quelques cm de hauteur. Le couvert herbacé est souvent continu mais peut laisser apparaître des blocs et affleurements rocheux par places. - <u>Les pelouses de haute altitude</u> du <i>Caricion curvulae</i> se rencontrent sur les buttes, crêtes, arêtes rocheuses, froides et exposées au vent ainsi que sur replats et dômes rocheux. Le substrat est siliceux ou calcaréo-siliceux mais à horizons acidifiés. Ces pelouses présentent un enneigement plus modéré que les précédentes. Elles sont dominées par des Poacées, Cypéracées ou Joncacées.	
Formations herbues naturelles et semi-naturelles <i>Formations herbues sèches semi-naturelles et faciès d'embaumement</i>	6210 = 34.31 34.32	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embaumement sur calcaires Pelouses steppiques sub-continentales	Habitat représenté par deux groupements d'inégale importance. L'habitat dominé par la Fétuque du Valais (<i>Festuca valesiaca</i>) est développé sur les basses terrasses de l'adret, depuis l'entrée du site jusqu'au Pont Voûté. Le deuxième type, dominé par le Stipe penné (<i>Stipa eriocaulis</i> Borbas) occupe de faible surface sur les éperons racailleux et pentes éboulées en mosaïque avec les landes à Genévrier sabine. Ce dernier groupement offre une grande importance patrimoniale puisqu'il héberge le Dracocéphale d'Autriche (<i>Dracocephalum austriacum</i> L.) et une espèce très rare dans la région : l'Ail raide (<i>Allium lineare</i> L.)	
		Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embaumement sur	Habitat représenté par un habitat élémentaire : les pelouses calcicoles mésophiles du Sud-Est (6210.16). Celles-ci occupent des surfaces conséquentes sur l'adret qui domine le hameau de Fouillouse et au sein des terrasses qui bordent l'Ubaye de l'entrée du site jusqu'en amont de Combe Brémond. Ces pelouses sont dominées par le Brome	

Grand type d'habitat	Codes DH = CB	Dénomination habitat	Description synthétique	Origine des données
				Structures ressource
				ODEPP, ONF
		calcaires	érigé associé parfois au Brachypode rupestre et présentent une physionomie élevée à mi-rases. Les pelouses offrent une grande diversité floristique sur le versant sud de Fouillouse et forment une mosaïque très intéressantes avec un réseau de haies constituées par des Fruticées du <i>Berberidion</i> . En bordure de l'Ubaye, les pelouses sont plus pauvres sur le plan floristique.	
	6230* = 36.31 36.41	* Formations herbeuses à <i>Nardus</i>, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	Pelouses présentes sur tous types de substrat, mais offrant des sols marqués par une acidification plus ou moins importante. Un seul habitat représenté (6230.13*) présentant différents faciès : — A l'étage subalpin, sur croupes ou pentes faibles, pelouses fraîches méso-hygrophiles à Pâturin violacé, — A l'étage subalpin supérieur et alpin, sur replats ou pentes faibles, groupements mésophiles dominés par le Nard raide associé à un cortège floristique diversifié, — A l'étage subalpin supérieur et alpin inférieur, sur pentes plus ou moins accentuées, pelouses méso-xérophiles à caractère acidiphile marquée, à Canche flexueuse et Flouve odorante, — A l'étage subalpin supérieur et alpin inférieur, dans les dépressions longuement enneigées, pelouses chionophile, riches en géophytes bulbeux, dominées par la Renoncule de Kùpfer et le Vulpin de Gérard. Ces pelouses associent au cortège de plantes acidiphiles ou acidiclinales caractéristiques, un ensemble de plantes basophiles empruntées aux pelouses calcicoles.	
Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles <i>Pelouses mésophiles</i>	6520 = 38.3 36.33	Prairies de fauche de montagne	Habitat représenté par un seul habitat élémentaire (6520-4) qui apparaît au sein de l'étage montagnard supérieur à subalpin inférieur. et qui occupe les replats de fond de vallée et les premières terrasses d'altitude qui bordent les cours d'eaux. Ces surfaces sont utilisées principalement comme zone de parcours par les ovins et les bovins. On peut distinguer deux faciès principaux : — les prairies à Fenouil et Trisètre jaunâtre (<i>Trisetum flavescens</i> (L.) P.Beauv.) présentes localement sur les replats qui bordent l'Ubaye. Quelques parcelles sont encore utilisées comme prairie de fauche, — les prairies à Fétuque paniculée (<i>Festuca paniculata</i> (L.) Schinz & Thell.) qui sont présentes sur les replats autour de Fouillouse et sur les premières terrasses d'altitude, en bordure de vallon, dans la partie amont du sud, renferment encore une richesse végétale de qualité, liée au contexte microclimatique frais et humide.	
Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles <i>Pelouses humides semi-naturelles à hautes herbes</i>	6430 = 37.81	Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	L'habitat générique comprend un seul habitat élémentaire (6430-8), développé, à l'étage subalpin, en exposition Nord, sur substrat calcaire, schisteux ou sur quartzite. Il apparaît au niveau de situations topographiques variées : il peut former une bande le long des ruisseaux, apparaître sur des replats à l'aval des couloirs d'avalanches ou au sein de ces mêmes couloirs, au niveau de dépressions sous les mélèzeins ou encore en pied de falaises où persiste un névé semi permanent. Les conditions stationnelles se caractérisent par un ombrage quasi-permanent, une longue période d'enneigement, une humidité élevée (atmosphérique et édaphique) et des sols eutrophes et profonds, riches en humus et à forte teneur en azote. Le sol est de type colluvial, riche en humus et à teneur élevée en azote. Il s'agit de prairies luxuriantes à hautes herbes, principalement constituées d'hémicryptophytes pour la plupart à tiges et feuilles tendres et larges. La strate supérieure est dense (recouvrement de 100%), atteignant 1 m voire plus et la strate inférieure plus clairsemée, est composée de sciaphiles strictes. La physionomie de la strate supérieure est souvent dominée par l'Adénostyle à feuilles d'Alliaire (<i>Adenostyles alliariae</i> (Gouan) A.Kern.) associée aux Apiacées, Renconculacées et Astéracées.	
Habitats d'eaux douces <i>Eaux dormantes</i>	3130 = 22.12 x 22.31 22.12 x 22.32	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>	L'habitat générique comprend un seul habitat élémentaire (3130-1), développé à l'étage alpin voire nival, au sein de surfaces d'eaux permanentes. Il s'agit d'un habitat amphibie dominé par des hydrophytes radicants colonisant les pentes douces des bords de lacs peu profonds mais sans "massage aquatique " et sans érosion régressive, entre les zones d'atterrissement des ruisselets de neige fondante et l'exutoire du lac où existe un léger ruisselet. L'eau est froide, claire et bien oxygénée tandis que les berges sont limoieuses-sablonneuse voire rocailleuse contenant généralement peu d'argiles et de matière organique. L'espèce assez régulière de cet habitat peu répandu, est une Renoncule arctico-alpine : la Renoncule déracinée (<i>Ranunculus trichophyllus</i> Chaix subsp. <i>eradicatus</i> (Laest.) C.D.K.Cook). En bordure du lac, la formation dominée par les hydrophytes entre en contact avec un groupement à	

Grand type d'habitat	Codes DH = CB	Dénomination habitat	Description synthétique	Origine des données Structures ressource ODEPP, ONF
			Linaigrette de Scheuchzer (<i>Eriophorum scheuchzeri</i> Hoppe) monospécifique qui croît les pieds dans l'eau. L'habitat héberge des espèces patrimoniales comme le Potamot des Alpes (<i>Potamogeton alpinus</i> Balb.) ou le Potamot filliforme (<i>Potamogeton filliformis</i> Pers.).	
	3220 = 24.221 & 24.222	Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée	Formations développées de l'étage montagnard supérieur à alpin inférieur comprenant un seul habitat élémentaire (3220.1) correspondant à un peuplement de plantes pionnières herbacées ou sous-frutescentes colonisant les lits de graviers des cours d'eau à débit élevé, soumis à des alternances de phases d'inondation et de phases de dessèchement. Il s'ensuit une précarité de ces communautés dominées par l'Epilobe de Fleischer (<i>Epilobium dodonaei</i> Vill. subsp. <i>fleischeri</i> (Hochst.) Schinz & Thell.).	
Habitats d'eaux douces <i>Eaux courantes</i>	3240 = 24.224	Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i>	Formations développées de l'étage montagnard supérieur à subalpin et comprenant un seul habitat (3240-1). Il est constitué par des formations arbustives pionnières (<10m) qui sont implantées sur les bancs d'alluvions des lits des torrents, qui sont soumises à des crues parfois très violentes et des zones d'exondation prolongées durant les mois d'été. Ces formations sont dominées par les Saules et notamment le Saule blanchâtre (<i>Salix elaeagnos</i> Scop. subsp. <i>angustifolia</i> (Cariot & St.-Lag.) Rech.f.) et le Saule faux Daphné (<i>Salix daphnoides</i> Vill.), de structure linéaire, en peuplements plus ou moins discontinus, et parfois en bosquets plus étendus sur des replats humides. Au plan de Parouart, l'habitat installé sur un cône de déjection est dominé par un autre Saule, le Saule à cinq étamines (<i>Salix pentandra</i> L.) qui forme une véritable petite forêt. La strate herbacée est marquée par une structure composite, formée tout à la fois par des espèces pionnières herbacées d'alluvions, par des espèces de pelouses et par des espèces de lisières.	
	7220 * = 54.12	*Sources pétrifiantes avec formations de travertins (<i>Cratoneurion</i>)	L'habitat générique héberge un habitat élémentaire : les Communautés des sources et suintements carbonatés (7220-1*) La présence de nombreuses formations géologiques aquifères alimente au niveau des zones de contacts et accidents géologiques l'existence de fréquents points d'émergence de sources. La multiplicité des conditions stationnelles (vitesse d'écoulement, dureté des eaux et caractéristiques physico-chimiques) permet le développement d'un panel diversifié de communautés bryophytiques colonisées par une végétation plus ou moins clairsemée de Phanérogames. L'habitat héberge de belles colonies de Petit Apollon (<i>Parnassius sacerdoce</i>).	
Tourbières hautes, tourbières basses et bas-marais <i>Bas-marais calcaires</i>	7230 = 54.2	Tourbières basses alcalines	Communautés végétales de bas-marais, présentes de l'étage montagnard à l'étage alpin (entre 1650 m. et 2400 m.), occupant des positions topographiques variées (dépressions, tourbières de pente et surtout bords de torrents et de lacs,...), développées sur calcaire mais aussi sur grès, flysch, schistes présentant un sol gorgé d'eau, de pH neutre à très alcalin. Un seul habitat élémentaire est présent (7230.1) regroupant une diversité de petites communautés qui offrent généralement un très bon recouvrement (80% en moyenne), dominées par des Cypéracées et des Joncacées, et infiltrées par un certain nombre d'espèces esthétiques et/ou colorées comme les Orchidées, Gentianacées, Liliacées ...	
	7240* = 54.2	*Formations pionnières pionnières alpines du <i>Caricion bicoloris-atrofuscae</i>	Communautés développées de l'étage subalpin à alpin, au sein de dépressions humides, en bordure des alluvions de haute altitude ou de sources et sur les berges des lacs, occupant souvent en très petites tâches, de quelques dcm2 à quelques m2, constituées par des gazons à Cypéracées et à Joncacées. Un seul habitat élémentaire est présent (7240.1*) au sein duquel on peut distinguer trois groupements qui occupent des superficies plus ou moins importantes. Cet habitat, hérité des périodes glaciaires, offre une très haute valeur patrimoniale et héberge plusieurs espèces remarquables comme la Laïche bicolore (<i>Carex bicolor</i> All.), le Jonc arctique (<i>Juncus arcticus</i> Willd.), le Souchet nain (<i>Trichophorum pumilum</i> (Valhl) Schinz&Thell.) ou encore la Grassette d'Arvet-Touvet (<i>Pinguicula arvetii</i> Genty).	

Grand type d'habitat	Codes DH = CB	Dénomination habitat	Description synthétique	Origine des données Structures ressource ODEPP, ONF
Habitats rocheux et grottes <i>Eboulis rocheux</i>	8110 = 61.11	Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (<i>Androsacetalia alpinae</i> et <i>Galeopsietalia ladani</i>)	Habitat générique renfermant quatre habitats élémentaire (8110-1, 8110,-2, 8110-3, 8110-5). Cette richesse des éboulis est liée à la variabilité des substrats (schistes lustrés, roches vertes, grés, quartzite) qui permet l'expression d'éboulis à granulométrie différente et le développement de lithophytes variés. Glaciers rocheux et cordons morainiques stabilisés de quartzite sont colonisés par de vastes éboulis à gros blocs qui hébergent de belles populations d'Achillée herbe trouée (<i>Achillea erba-rotta</i> All.) protégé au niveau départemental, l'Allosore crépu (<i>Cryptogramma crispa</i> (L.) Hook.) qui est très rare dans le département, l'Orpin rose (<i>Rhodiola rosea</i> L.) qui est rare dans le département et le Doronic de Clusius (<i>Doronicum clusii</i> (All.) Tausch) peu commun. De plus, les replats morainiques riches en terre fine abritent l'unique station du département d'Androsace des Alpes (<i>Androsace alpina</i> L.) laquelle est protégée au niveau national. Cependant, toutes les espèces patrimoniales ne sont pas représentées et l'emblématique Myosotis nain (<i>Eritrichium nanum</i> (L.) Schrad. ex Gaudin), présent dans le massif voisin du Queyras n'a pas été rencontré.	
	8120 = 61.22 61.23 61.31	Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (<i>Thlaspietea rotundifolii</i>)	Cet habitat pionnier apparaît au sein des très vastes dépôts issus de l'activité glaciaire ou de l'altération par érosion des falaises. La richesse géologique et géomorphologique associée aux contrastes microclimatiques se traduit par le déploiement de cinq habitats élémentaires (8120-1 ; 8120-2 ; 8120-3 ; 8120-4 ; 8120-5) comprenant chacun plusieurs faciès et par l'expression d'une flore lithophile très diversifiée. Les spécificités du site se signalent par l'existence d'un riche modelé périglaciaire, lié aux vastes surfaces de schistes lustrés dont la nature très géométrique favorise les phénomènes de cryoturbation. Sols polygonaux, sols striés et éboulis de versant cryoturbés caractérisent le paysage minéral de la Mortice, du haut vallon de Rubren, de Cornascle, du Longet et du Loup. Ces pierriers sont investis par un habitat caractéristique dominé par la Campanule du Mont Cenis (<i>Campanula cenisia</i> L.) et le Saxifrage à deux fleurs (<i>Saxifraga biflora</i> All.). Dans les Alpes-de-Haute Provence, cette association ne se rencontre que dans les hauts vallons de St-Paul-sur-Ubaye. Concernant les autres éboulis, il faut signaler la présence de plusieurs stations d'Ancolie de Bertoloni (<i>Aquilegia bertolonii</i> Schott) au sein de l'habitat (8120-4) et de taxons à haute valeur patrimoniale, endémiques, protégés ou rares.	
	8130 = 61.3	Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	L'habitat générique n'est représenté que par un seul habitat élémentaire : les Eboulis calcaires, calcaro-marneux des Préalpes du Sud et de Bourgogne (8130-1) présents au sein des étages montagnard supérieur et subalpin, aux expositions ensoleillées, et développés sur des pentes bien marquées présentant une granulométrie plutôt fine. La physionomie est soulignée par des espèces élevées comme la Calamagrostide argentée (<i>Achnatherum calamagrostis</i> (L.) P.Beauv.) ou le Centranthe à feuilles étroites (<i>Centranthus angustifolius</i> (Mill.) DC.). Il est présent, à basse altitude, répandu dans la partie sud du site. Habitat de valeur écologique et biologique élevée en raison de la présence de l'Ancolie de Bertoloni (<i>Aquilegia bertolonii</i> Schott), et d'une espèce, protégée au niveau national, la Violette à feuilles pennées (<i>Viola pinnata</i> L.).	
Habitats rocheux et grottes <i>Pentes rocheuses avec végétation chasmophytique</i>	8210 = 62.15	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	On distingue sur le site deux habitats élémentaires. Les falaises calcaires subalpines à alpines des Alpes (8210-12) représentées par deux types de communautés : — dans l'étage subalpin à alpin inférieur, à toutes les expositions mais plutôt ensoleillées au fur et à mesure de la montée en altitude, se rencontrent les falaises à Primevère marginée (<i>Primula marginata</i> Curtis) — Dans les biotopes les plus froids se développe l'association à Valériane des débris (<i>Valeriana salianca</i> All.) et Génépi noir (<i>Artemisia genipi</i> Weber). L'Androsace pubescente (<i>Androsace pubescens</i> DC.) et l'Androsace helvétique (<i>Androsace helevetica</i> (L.) All.) apparaissent au sein des deux groupements, toutefois, ces dernières se rencontrent plus fréquemment dans le second. — Les Falaises calcaires montagnardes à subalpines riches en mousses et en fougères, des Alpes et du Jura (8210-17) sont beaucoup plus ponctuelles et n'ont pas été distinguées sur la carte. Elles apparaissent aux expositions froides sur les parois ombragées, humides, voire suintantes au niveau des surplombs. La physionomie de ce groupement est marquée par l'importance des Fougères.	

Grand type d'habitat	Codes	Dénomination habitat	Description synthétique	Origine des données
	DH = CB			Structures ressource
	8220 = 62.21	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	<p>Habitat générique représenté par un habitat élémentaire (8220-1) développé de l'étage montagnard supérieur à l'étage nival, à toutes les expositions, sur les parois habituellement dépourvues de neige et soumises à des fortes variations et alternances thermiques. L'habitat comprend des communautés de lichens incrustés dans le substrat rocheux et des végétaux supérieurs établis dans des fissures, à port prostré, en petites touffes compactes ou en coussinets.</p> <p>On peut distinguer deux faciès en fonction de l'altitude :</p> <ul style="list-style-type: none"> — un faciès développé à l'étage subalpin caractérisé par la présence de l'Asplénium septentrionale (<i>Asplenium septentrionale</i> (L.) Hoffm) et du Saxifrage rude (<i>Saxifraga aspera</i> L.) — un faciès plus alticole souligné par la présence des Génépis d'altitude et de l'Androsace de Vandeli (<i>Androsace vandellii</i> (Turra) Chiov.). <p>Il offre une bonne diversité floristique même si quelques espèces remarquables sont absentes du site comme le Myosotis nain (<i>Eritrichium nanum</i> (L.) Schrad. ex Gaudin) ou la Woodsie des Alpes (<i>Woodsia alpina</i>) (Bolton) Gray.</p>	ODEPP, ONF
	8230 = 6242	Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i>	<p>Habitat générique représenté par un seul habitat élémentaire (8230-1) localisé à l'étage montagnard supérieur et subalpin, situé sur des dalles rocheuses, des épaulements, des roches affleurantes, sur sols squelettique (lithosols). Il s'agit généralement de petites éminences rocailleuses, précocement déneigées, en exposition sèche et chaude.</p> <p>L'habitat offre un recouvrement faible de la végétation (entre 30% et 50%). Il est composé d'une végétation pionnière de lithosols associant des Bryophytes et des lichens saxicoles et de nombreuses espèces crassulacées adaptées à des périodes importantes de sécheresse. L'habitat offre un recouvrement faible (entre 30% et 50%). Il est composé d'une végétation pionnière de lithosols associant une strate de bryophytes et de lichens saxicoles et de nombreuses espèces crassulacées adaptées à des périodes importantes de sécheresse.</p> <p>Il héberge les plantes-hôtes du grand Apollon (<i>Parnassius apollo</i>).</p>	
Habitats rocheux et grottes <i>Autres habitats rocheux</i>	8340 = 63.2 & 63.3	Glaciers permanents	<p>Marinet, installé dans le cirque du même nom qui couvre 54 ha et le glacier du Fond de Chauvet qui est présent au fond d'un étroit vallon suspendu et qui couvre 34 ha. Les autres glaciers présents sur le site sont ce que l'on appelle des glacio-névés, c'est à dire des glaciers dépourvus de mouvement et qui constituent les derniers résidus d'anciens glaciers.</p> <p>les Glaciers rocheux (pergélisols) (8340-2) sont constitués par deux types :</p> <ul style="list-style-type: none"> les glaciers rocheux actifs qui se situent au-dessus de 2700 m à 2800 m d'altitude en exposition principalement nord. Il s'agit de formes presque dénuées de colonisation végétale, renfermant des quantités non négligeables de glace et soumis à un lent mouvement de fluage de quelques centimètres à quelques décimètres par an. - les glaciers rocheux stabilisés quant à eux sont situés 300 m à 400 m plus bas. Ils sont colonisés par les associations d'éboulis ou par les landines boréo-alpines et ne contiennent plus de glace. ce sont des formes héritées de périodes froides plus anciennes. 	

Nota : l'astérisque (*) précèdent les noms des habitats indique le caractère prioritaire de celles-ci.

II.1.7- NOTE DE SYNTHESE: DIAGNOSTIC / TABLEAU 7 : SURFACE DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Code Natura	Code C.B	Habitat	Surface
9420	42.31 ; 42.33	Forêts alpines à <i>Larix decidua</i> et/ou <i>Pinus cembra</i>	599,7764
9430*	42.42	*Forêts montagnardes et subalpines à <i>Pinus uncinata</i>	153,5224
91EO*	44.21	*Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	22,6423
4060	31.42 ; 31.43 ; 31.44	Landes alpines et boréales	535,8237
4080	31.62	Fourrés de <i>Salix</i> ssp. subarctiques	38,1999
4090	31.7E	Landes oroméditerranéennes endémiques à Genêt épineux	75,8413
6110*	34.11	*Pelouses basiphiles de l' <i>Allyso-Sedion albi</i>	0,6547
6170	36.41 ; 36.42 ; 36.43	Pelouses calcaires alpines et subalpines	1895,6180
6150	36.111	Pelouses boréo-alpines siliceuses	1132,4440
6210	34.31	Pelouses des vallées internes ouest-alpines à climat continental de la Durance	25,7418
6210	34.32	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	7,8024
6230*	36.31 ; 36.41	*Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes	681,8115
6520	38.3 ; 36.33	Prairies de fauche de montagne	154,1206
6430	37.81	Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	2,6197
3130	22.11&22.12x22.31	Eaux stagnantes, oligotrophe à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>	29,8692
3220	24.221	Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée	45,0139
3230	24.223	Rivière alpine avec végétation ripicole ligneuse à <i>Myricaria germanica</i>	19,2464
3240	24.224&44.112&31.62	Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i>	7,1912
7220*	54.12	*Sources pétrifiantes avec formations de travertins (<i>Cratoneurion</i>)	14,3803
7230	54.2	Tourbières basses alcalines	48,1826
7240*	54.3	*Formations pionnières alpines du <i>Caricion bicoloris-atrofuscae</i>	19,9313
8110	61.11	Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (<i>Androsacetalia alpinae</i> et <i>Galeopsietalia ladani</i>)	794,9805
8120	61.22 ; 61.23 ; 61.31	Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (<i>Thlaspietalia rotundifolii</i>)	3303,5671
8130	61.31	Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	128,7190

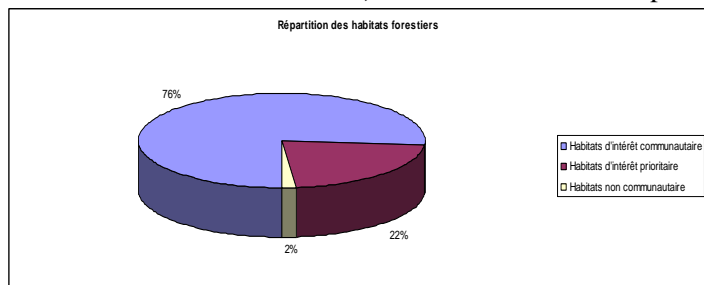
8210	62.15	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	2308,1924
8220	62.21	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	670,0311
8230	62.42	Roches siliceuses avec végétation pionnières du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii	/
8340	63.2&63.3	Glaciers permanents	

Nota : l'astérisque (*) précédent les noms des habitats indique le caractère prioritaire de celles-ci.

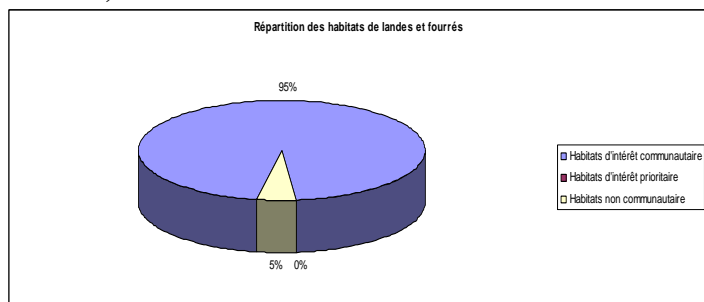
Origine des données Structures ressource	ODEPP, ONF
---	------------

II.1.8- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / DIAGRAMMES 1 à 5 : IMPORTANCES RELATIVES DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE PAR TYPES DE FORMATIONS VEGETALES

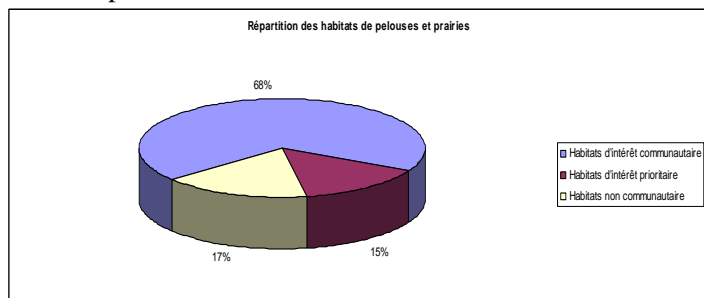
Les Forêts couvrent **808,9** ha sur le site dont **619,0** ha d'habitats d'intérêt communautaire et **176,2** ha d'habitats d'intérêt prioritaire.



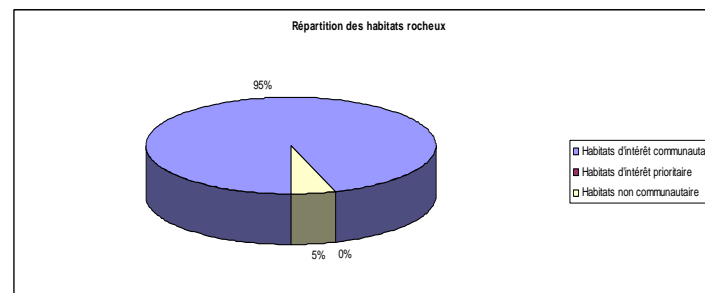
Les landes et fourrés représentent **688,2** ha de la surface totale du site dont **657,1** ha d'habitats d'intérêt communautaire.



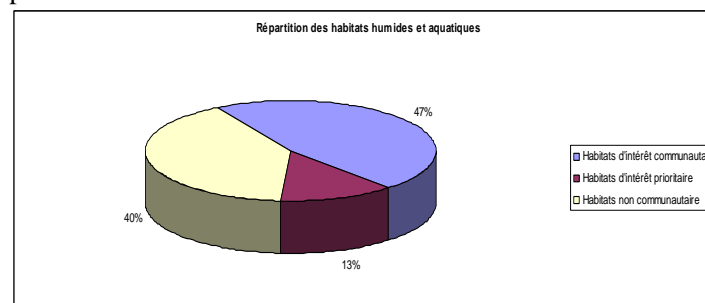
La surface des habitats de pelouses et de prairies est de **4 680,2** ha dont **3 218,3** ha d'habitats d'intérêt communautaire et **682,5** ha d'habitats d'intérêt prioritaire.



Les habitats rocheux représentent **7 592,0** ha du site dont **7 205,5** ha sont des habitats d'intérêt communautaire

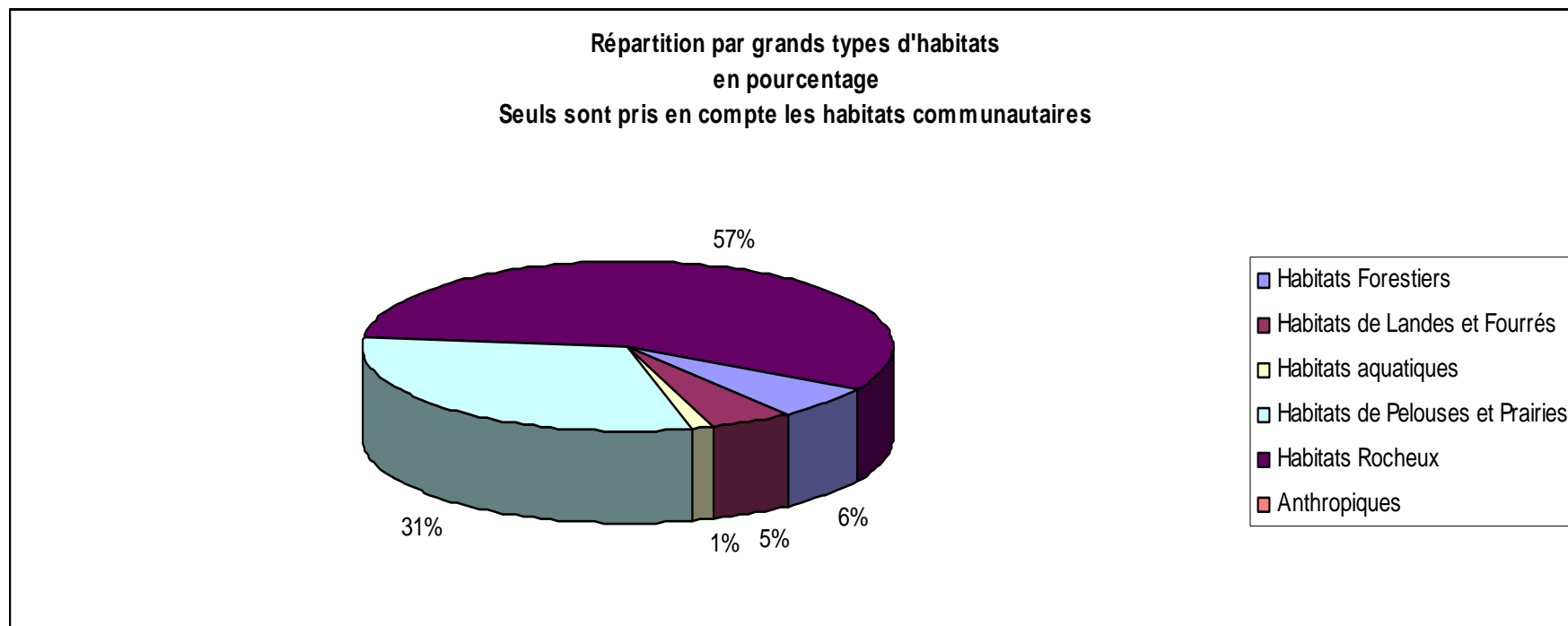


Les habitats humides et aquatiques représentent **263,2** ha, dont **123,1** ha d'habitats d'intérêt communautaire et **33,6** ha d'habitats d'intérêt prioritaire.

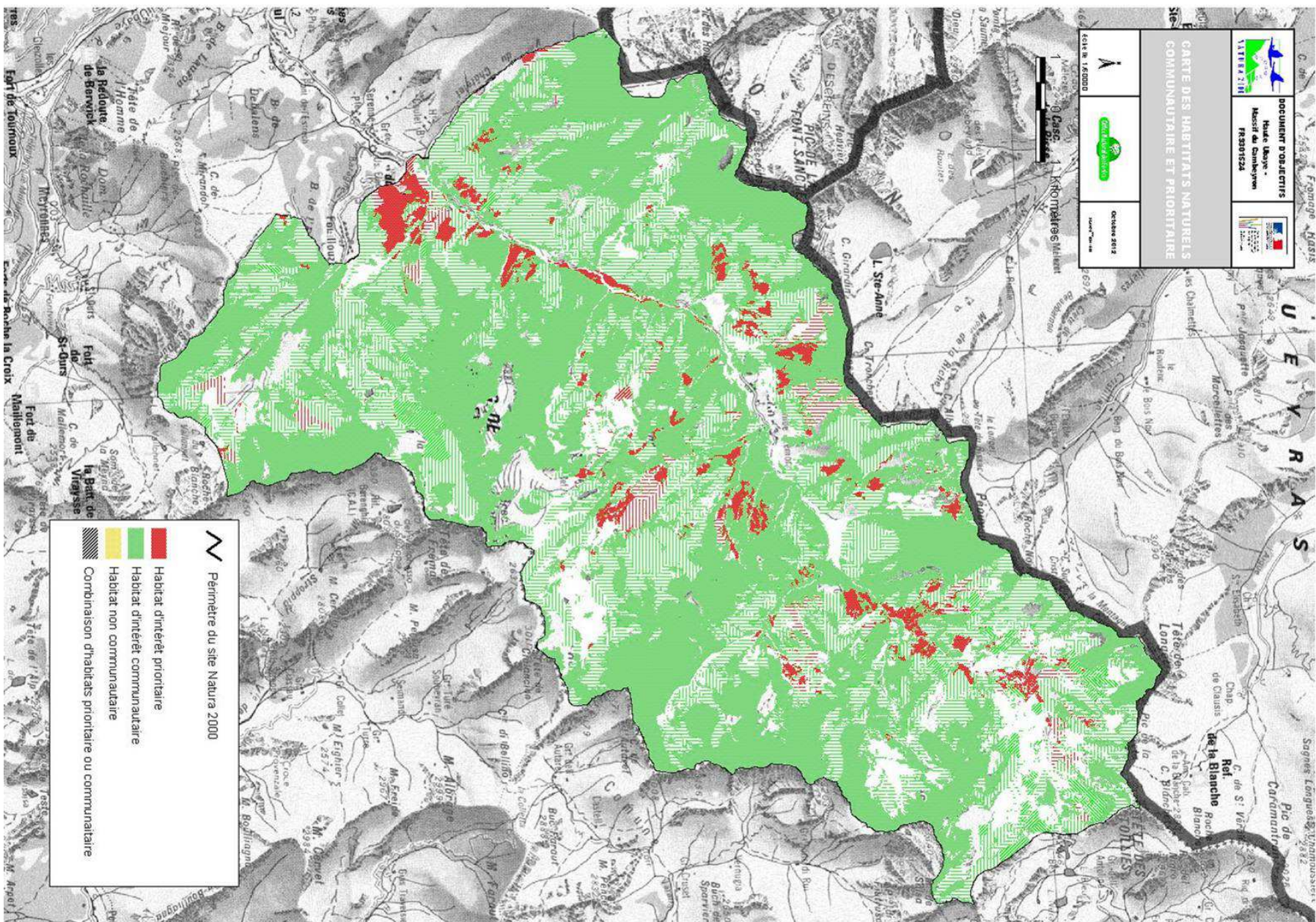


II.1.9- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAU 8 & DIAGRAMME 6 : RECAPITULATIF DES SURFACES DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET PRIORITAIRE PAR TYPES DE FORMATIONS VEGETALES

Types de formations végétales	Surfaces habitats d'intérêt communautaires et prioritaires (ha)	Pourcentage de la surface totale du site
Forêts	795.1875	5,7
Landes	657.0567	4,7
Pelouses	3900.8128	27,8
Habitats rocheux	7205.4901	51,3
Habitats aquatiques	156.6694	1,1
Total	12715.2165	90,5



II.1.10- NOTE DE SYNTHESE: DIAGNOSTIC / CARTE 1 : CARTE DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET PRIORITAIRE



II.1.12- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAUX 9 : ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE DE L'ANNEXE II ET IV DE LA DIRECTIVE HABITATS

	Groupe	Annexe II		Annexe IV	
		Nombre	Espèce	Nombre	Espèce
ESPECES ANIMALES	Mammifère	1	* <i>Canis Lupus</i>	1	* <i>Canis Lupus</i>
	dont Chiroptère	3	<i>Myotis emarginatus</i> <i>Barbastella barbastellus</i> ¹ <i>Rhinolophus hipposideros</i> ¹	18	<i>Barbastella barbastellus</i> <i>Rhinolophus hipposideros</i> <i>Myotis emarginatus</i> <i>Myotis daubentoni</i> <i>Myotis mystacinus</i> <i>Myotis brandti</i> <i>Myotis nattereri</i> <i>Nyctalus leisleri</i> <i>Nyctalus noctula</i> <i>Eptesicus serotinus</i> <i>Eptesicus nilssonii</i> <i>Vespertilio murinus</i> ¹ <i>Pipistrellus pipistrellus</i> <i>Pipistrellus kuhli</i> <i>Pipistrellus nathusii</i> <i>Hypsugo savii</i> <i>Plecotus auritus</i> <i>Plecotus macobullaris</i>
	Reptile			1	<i>Lacerta agilis</i>
	Batraciens			1	<i>Salamandra lanzai</i>
	Lépidoptère			1	<i>Parnassius apollo</i>
ESPECES VEGETALES	Flore	2	<i>Aquilegia bertolonii</i> <i>Dracocephalum austriacum</i>	3	<i>Aquilegia bertolonii</i> <i>Aquilegia alpina</i> <i>Dracocephalum austriacum</i>

Nota : l'astérisque (*) précédant les noms d'espèces indique le caractère prioritaire de celles-ci

¹ : espèces contactées *extra muros*

II.1.13- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAUX 10 : ESPECES VEGETALES D'INTERET PATRIMONIALES

Taxons	Directive Habitats	Convention Washington ou Berne	Protection Nationale	Protection Régionale	Protection départementale	Livre Rouge National	Indice de rareté 04
<i>Achillea erba-rotta</i> All. subsp. <i>erba-rotta</i>					X	Tome II	R
<i>Aconitum variegatum</i> L. subsp. <i>paniculatum</i> (Arcang.) Negodi					X		AR
<i>Allium lineare</i> L.			Annexe I			Tome II	E
<i>Allyssum alpestre</i> L.							AR
<i>Androsace alpina</i> (L.) Lam.			Annexe I			Tome II	Seule station connue du 04
<i>Androsace helvetica</i> (L.) All.			Annexe I			Tome II	AR
<i>Androsace pubescens</i> DC.			Annexe I			Tome II	PC
<i>Androsace vandellii</i> (Turra) Chiov.			Annexe I			Tome II	E
<i>Antemaria dioïca</i> (L.) Gaertner					Cueillette réglementée		C
<i>Arnica montana</i> L.					Cueillette réglementée		AC
<i>Artemisia glacialis</i> L.					Cueillette réglementée		PC
<i>Artemisia umbelliformis</i> Lam.					Cueillette réglementée		PC
<i>Berardia subacaulis</i> Vill.			Annexe I			Tome II	AC
<i>Biscutella valentina</i> (Loefl. Ex L.) Heywood subsp. <i>pyrenaica</i> (A.Huet) Grau & Klingenberg				X		Tome I	AR
<i>Carex bicolor</i> All.			Annexe I			Tome II	AR
<i>Carex ornithopoda</i> Willd. subsp. <i>ornithopodioides</i> (Hausm.) Nyman			Annexe I			Tome 2	TR
<i>Chamorchis alpina</i> (L.) Richard				X			AR
<i>Dactylorhiza elata</i> (Poir.) Soo		Annexe II					AC
<i>Dactylorhiza elata</i> (Poir.) Soo subsp. <i>majalis</i> (Rchb.f.) Hedren		Annexe II					AC
<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soo subsp. <i>fuschii</i> (Druce) Hill		Annexe II					C
<i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soo		Annexe II					PC
<i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soo subsp. <i>cruenta</i> (O.F.Müll.) P.D.Sell		Annexe II		X			PC
<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soo		Annexe II					PC
<i>Dactylorhiza sambucina</i> (L.) Soo		Annexe II					
<i>Dactylorhiza viridis</i> (L.) Bateman, Pridgeon & Chase		Annexe II					AC

Taxons

	Directive Habitats	Convention Washington ou Berne	Protection Nationale	Protection Régionale	Protection départementale	Livre Rouge National	Indice de rareté 04
<i>Daphne mezereum</i> L.					Cueillette réglementée		AC
<i>Delphinium dubium</i> (Rouy & Foucaud) Pawl.						Tome II	PC
<i>Dianthus deltoides</i> L.					X		AR
<i>Dianthus pavonius</i> Tausch					X	Tome II	AC
<i>Dianthus sylvestris</i> Wulfen					Cueillette réglementée		TC
<i>Dracocephalum ruyschiana</i> L.		X					R
<i>Empetrum nigrum</i> subsp. <i>hermaphroditum</i> (Hagerup) Böcher							RR
<i>Gagea villosa</i> (M.Bleb.) Sweet						Tome II	AC
<i>Gymnadenia conopsea</i> (L.) R. Br		Annexe II					C
<i>Gymnadenia nigra</i> (L.) Rchb.f. subsp. <i>corneliana</i> (Beauverd) comb. & stat.		Annexe II					AC
<i>Gymnadenia nigra</i> (L.) Rchb.f. subsp. <i>rhellicani</i> (Teppner & Klein) comb. & stat. nov.		Annexe II					PC
<i>Hedysarum boutignyanum</i> (Camus) Alleiz.			Annexe I	X		Tome II	PC
<i>Hierochloa odorata</i> (L.) P. Beauv.			Annexe I			Tome I	AR
<i>Inula bifrons</i> (L.) L.			Annexe I			Tome II	PC
<i>Juncus arcticus</i> Willd.				X		Tome I	PC
<i>Juniperus thurifera</i> L.							AC
<i>Lappula deflexa</i> (Lehman) Cesati				X			R
<i>Leontopodium alpinum</i> Cass.					Cueillette réglementée		PC
<i>Lilium bulbiferum</i> L. var. <i>croceum</i> (Chaix) Persoon					X		PC
<i>Lilium martagon</i> L.					Cueillette réglementée		C
<i>Minuartia rupestris</i> (Scop.) Schinz & Thell.				X		Tome II	AC
<i>Narcissus poeticus</i> L.					Cueillette réglementée		C
<i>Pinguicula arvetii</i> Genty				X		Tome II	RR
<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth					X		R
<i>Potamogeton alpinus</i> Balbis				X			RR
<i>Primula marginata</i> Curtis			Annexe I			Tome II	AC
<i>Pyrola media</i> Swartz				X			R

Taxons

	Directive Habitats	Convention Washington ou Berne	Protection Nationale	Protection Régionale	Protection départementale	Livre Rouge National	Indice de rareté 04
<i>Ranunculus parnassifolius</i> L. subsp. <i>heterocarpus</i> Küpfer				X			R
<i>Salix breviserrata</i> Flod.			Annexe I			Tome II	AR
<i>Salix helvetica</i> Vill.			Annexe II			Tome I	R
<i>Saxifraga biflora</i> All.				X		Tome II	R
<i>Saxifraga diapensoides</i> Bellardi				X		Tome II	AR
<i>Trichophorum pumilum</i> (Vahl) Schinz & Thell.)			Annexe I			Tome II	AR
<i>Trisetum spicatum</i> (Linné) K.Richer subsp. <i>ovatipaniculatum</i> Hultén ex Jonsell				X			R
<i>Vaccinium myrtillus</i> L.					Cueillette réglementée		C
<i>Vaccinium uliginosum</i> L. subsp. <i>microphyllum</i> (Lange) Tolmatchew					Cueillette réglementée		C
<i>Vaccinium vitis-idaea</i> L.					Cueillette réglementée	Tome I	AR
<i>Viola pinnata</i> L.			Annexe I			Tome I	R

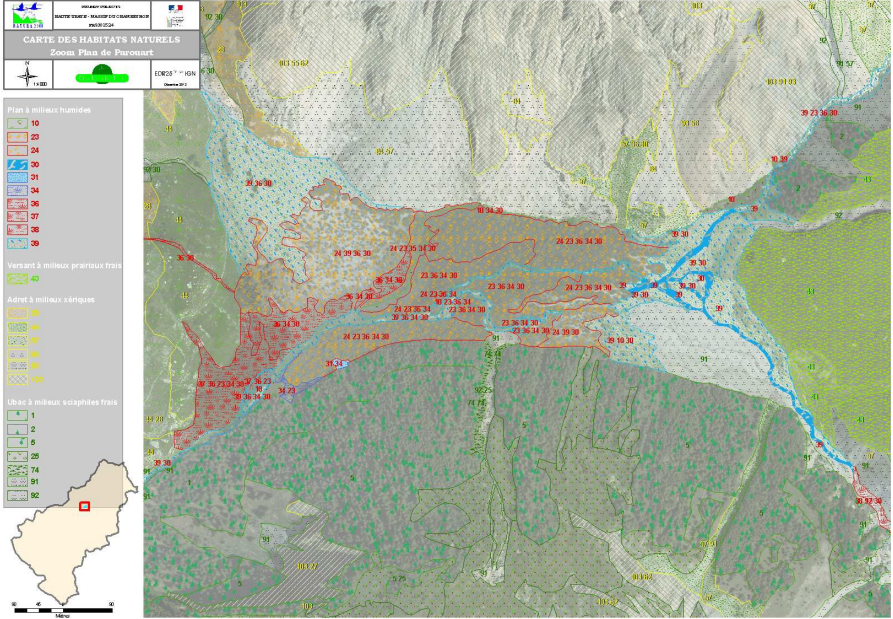
II.1.14- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAUX 11 : ESPECES ANIMALES D'INTERET PATRIMONIALES

Taxons	Directive Habitats	Convention Washington ou Berne	Protection Nationale	Protection Régionale	Livre Rouge National	Endémisme
<i>Parnassius phoebus gazeli</i> Praviel			Article 3		En danger	Endémique
<i>Parnassius phoebus</i> Stichel			Article 3			
<i>Lacerta agilis</i> Linnaeus	IV	Annexe II	Article 2			
<i>Salamandra lanzai</i> Nascetti, Andreone, Capula & Bullini	IV	Annexe III	Article 2		En danger critique d'extinction	
<i>Lepus timidus</i> Linnaeus	V	Annexe III			Quasi menacée	
<i>Capra ibex</i> Linnaeus	V	Annexe III	Article 2		Quasi menacée	Endémique
<i>Pitymys multiplex</i> Fatio					Préoccupation mineure	Endémique

II.1.15- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAUX 12 : ESPECES VEGETALES ET ANIMALES D'INTERET COMMUNAUTAIRE A PRESENCE POTENTIELLE SUR LE SITE

		ANNEXE II	ANNEXE IV
Espèces Végétales		Buxbaumie verte	
Insectes	Papillons	Damier de la Succise Ecaille chinée	Azuré du serpolet Sphinx de l'Argousier Sphinx de l'épilobe
Reptiles	Serpents		Coronelle d'Autriche Couleuvre d'Esculape Couleuvre verte et jaune
Mammifères	Chauves souris	Grand murin	Murin d'Alcathoé Grande Noctule Pipistrelle soprane Molosse de Cestoni
	Carnivores	Lynx lynx	

II.1.16- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAUX 13 : LES Foyers Biologiques Actuels du Site

Milieux	Qualification	Localisation
<p>Milieux humides</p>	<p>dans leur ensemble constituent des foyers biologiques en raison de leur importance spatiale, de leur diversité en habitats et de leur très bonne connectivité (cf. <i>infra</i>) qui permet de relier fonctionnellement entre eux différents habitats vitaux pour une espèce ou un groupe d'espèces (habitats, sites de reproduction, de nourrissage, de repos, de migration, etc.).</p>	<p>Sur le plan spatial, on peut citer de façon générale l'Ubaye de sa source jusqu'à l'entrée du site, ses affluents en rive gauche et le vallon des Houerts, en rive droite. Plus précisément, on retiendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la bordure du lac du longet en relation avec les autres petits lacs en amonts, points de départ de l'Ubaye, - le complexe du plan de Parouart (cf. <i>infra</i>). le réseau de lacs, de sources et ruisselets du vallon de Mary avec les lacs de Tuissiers, du Roure et de Marinet, - le réseau de lacs, de sources et ruisselets du vallon de Chambeyron avec le lac des Neufs Couleurs, le lac Rond, le lac Noir, le lac Premier, le lac Long et le lac de l'Etoile, - le réseau de lacs, de sources et ruisselets du vallon des Houerts avec le lac vert et le lac bleu,  <p style="text-align: center;"><u>Un foyer biologique remarquable : le Plan de Parouart</u></p>
<p>Milieux forestiers</p>	<p>Les peuplements de Mélèzes constituent une vaste entité forestière qui permet de l'individualiser comme foyer biologique en raison de sa superficie, de son excellente régénération et des habitats contrastés qu'elle héberge. Ces boisements mettent en relation le fond de vallon, avec les formations extrasylvatiques d'altitude. Ces peuplements permettent un échange entre les divers types d'habitats présents au sein des Mélèzeins. En continuité avec cette vaste entité forestières, des peuplements de Pin à crochets sur calcaire, apportent un degré supplémentaire</p>	<p>Bois de l'Eyssiloun Fond de vallon de Maurin depuis l'entrée du site jusqu'au Plan de Parouart</p>

	de diversité	
Landes	<p>Les versants Sud et Ouest de l'Ubaye qui hébergent les formations les plus xériques du site, représentées par des habitats de landes à Genévrier sabine (<i>Juniperus sabina</i>), des fragments de pelouses sèches à Fétuque du Valais (<i>Festuca valesiaca</i>) ou à Stipe à tiges laineuses (<i>Stipa eriocaulis</i>), d'éboulis et falaises chaudes constituent un foyer biologique important, illustré par la présence d'espèces rares et emblématiques telles que l'Ancolie de Bertoloni (<i>Aquilegia bertolonii</i>) et le Dracocéphale d'Autriche (<i>Dracocephalum austriacum</i>) ou le Lis orangé (<i>Lilium bulbiferum</i>) et l'Ail dressé (<i>Allium lineare</i>). Ce état est renforcé par le fait que ce pôle xérique jouxte, dans sa partie aval, des formations plus humides (prairies de fauche, ripisylves) et en partie amont, des formations d'altitudes (pelouses rases, éboulis et falaises d'altitudes)</p>	Sur l'ensemble du site
Praires et pelouses	<p>Les prairies mésophiles à mésohygrophiles implantées sur les replats des fonds de vallons de Fouillouse, constituent un autre foyer de biodiversité en raison de leur grande richesse spécifique et de leur proximité avec le réseau formé par les pelouses xéro-thermophiles et Fruticées, installé sur le versant d'adret</p>	Sur l'ensemble du site

II.1.17- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAUX 14 : INTERDEPENDANCES ENTRE HABITATS ET ESPÈCES

CODE NATURA	HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET PRIORITAIRE																				AUTRES HABITATS D'ESPECES IMPORTANTS													
	91F0*	9420	9430*	4060	4080	4090	6110	6150	6170	6210	6230*	6430	6520	8110	8120	8130	8210	8220	7220	7230	7240	3130	3220	3230/3240										
CODE CORINE																																		
ESPECES	44,21	42,3	42,41	31,42/31,43/31,44	31,62	31,7E	34,11	36,1	36,34/36,41/36,43	34,32/34,31	36,31/36,41	37,81	38,3/36,33	61,11	61,2/61,3/123	61,3/111	62,15	62,21	54,12	54,2	54,3	22,11x22,12	24,221	24,223/24,224x44,112	41,H	42,58	31,491	31,81	36,31/36,34/36,41/41	37,88/36,52	54,4	22/24	86	
<i>Myotis emarginatus</i>	AC S1	AC 1	AC 1	AC x	AC x	Ax	A1	A1	A1	A1	A1	AC x	A-1	Ax	Ax	RS 1	RS 1	A-1	A-1	A-1	AC 1	AC 1	AC 1	AC x	AC x	A1	A1	A1	A1	A1	A-1	AC 1	AC 1	
<i>Barbastella barbastellus</i>	AC S1	T-1	T-1	AC x	AC x	Ax	A1	A1	A1	A1	A1	AC x	A-1	Ax	Ax	Ax	Ax	A-1	A-1	A-1	AC 1	AC 1	AC 1	AC x	AC x	A1	A1	A1	A1	A1	A-1	AC 1	AC 1	
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	AC S1	AC S1	AC S1	AC x	AC x	Ax	A1	A1	A1	A1	A1	AC x	A-1	Ax	Ax	RS 1	RS 1	A-1	A-1	A-1	AC 1	AC 1	AC 1	AC x	AC x	A1	A1	A1	A1	A1	A-1	AC 1	AC 1	
<i>Canis lupus*</i>	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	T-1	
<i>Dracocephalum austriacum</i>				T-2																														
<i>Aquilegia bertolonii</i>		T-2	T-2	T-2		T-2									T-1	T-1																		

Les cellules sont renseignées selon la typologie suivante :

- information sur l'importance biologique :
 - 1 = habitat principal (ou important pour l'espèce)
 - 2 = habitat secondaire
 - x = habitat fréquenté (manque de connaissances scientifiques sur l'importance de l'habitat pour l'espèce considérée)
 - ? = habitat susceptible d'être fréquenté (manque de connaissances scientifiques sur l'écologie de l'espèce)
- information sur la fonctionnalité :
 - R = reproduction
 - A = alimentation
 - S = stationnement, refuge
 - C = corridors, déplacement
 - T = toutes fonctions confondues (plantes, animaux fixés)

II.1.18- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAUX 14 : CORRIDORS ECOLOGIQUES

Domaine	Qualificatif	
La matrice	tâche la plus étendue et la plus connectée du paysage : formations de type quaternaire (éboulis, moraines, glaciers rocheux) [couleur grise], et secondairement par les surfaces herbacées (prairies et pelouses) [couleur verte]	<h3>STRUCTURE SPATIALE DU SITE</h3> <p>Corridor écologique constitué par l'important réseau de cours d'eau</p> <p>Col, voie de circulation préférentielle utilisée par la faune et orientant les flux de pollens spores ou graines</p> <p>Route responsable de la fragmentation des habitats et des corridors écologiques</p> <p>Boisements forestiers à faible représentativité spatiale mais à bonne connectivité</p> <p>Massifs rocheux et crêtes rocheuses constituant des barrières écologiques pour certains êtres vivants</p> <p>Landes et fourrés présentant une bonne représentativité et une bonne connectivité en partie basse du site</p> <p>Matrice constituée par les zones d'éboulis et les surfaces enherbées représentant les éléments les plus étendus et les plus connectés du site</p>
Les corridors écologiques	éléments linéaires du paysage, ils relient les tâches entre elles et irriguent la matrice : zones humides associées aux cours d'eau . Ils présentent une forme naturelle en arborescence qui leur permet d'irriguer la matrice sans la fragmenter : connections ou reconnections entre elles des différentes tâches et liens fonctionnellement entre les différents habitats vitaux pour une espèce ou un groupe d'espèce (habitats, sites de reproduction, de nourrissage, de repos, de migration, etc.). Elles permettent la migration d'individus et la circulation de gènes (animaux, végétaux ou fongiques) d'une sous population à l'autre. Les réseaux de haies jouent aussi le rôle de corridors écologiques, plus localisés spatialement, dans la partie méridionale du site	
Les tâches vertes	Les boisements forestiers . Leur représentativité spatiale est faible, toutefois on observe une bonne connectivité entre elles. Elle constitue un facteur favorable au déplacement des espèces.	
Les tâches oranges	Les landes présentent une bonne connectivité entre elles ce qui assure un facteur favorable au déplacement des espèces.	
Les tâches et lignes noires	Les lignes de relief forment à la fois des barrières écologiques qui isolent en partie les vallées les unes des autres et orientent par l'intermédiaire des cols les flux d'espèces.	
La ligne blanche	La route constitue une faible barrière écologique . Elle participe au morcellement de l'espace, en petite partie à la rupture du corridor écologique réalisé par les cours d'eau. Toutefois, son emprise est faible et peut constituer une voie de circulation préférentiellement utilisée par la faune sauvage (Papillons migrants, Chiroptères en migration, Oiseaux et divers Mammifères).	

II.1.19- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAU 15 - ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS NATURELS DE L'ANNEXE I :

Habitat	Remarques au sujet de l'état de conservation de certains secteurs	Etat de conservation
Forêts alpines à <i>Larix decidua</i> et/ou <i>Pinus cembra</i>	Habitats formant un boisement continu de vaste superficie; absence de vieux et très vieux stades forestiers; peuplements faiblement colonisés par le Pin cembro excepté dans le bois de l'Eyssiloun; dans ce secteur, le Pin cembro offre une excellente régénération et les peuplements de Mélèze et Pin cembro hébergent des sous bois diversifiés	Moyen à bon
*Forêts montagnardes et subalpines à <i>Pinus uncinata</i>	Bonne régénération dans l'ensemble; diversité et contrastes des habitats; les Pineraias mésophiles sont de meilleure qualité au niveau de la diversité; les Pineraias sèches souffrent parfois d'une sécheresse édaphique en raison de leur installation au sein de zones rocailleuses sur lithosols	Bon
*Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i>, <i>Almion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>)	Habitat présentant une bonne typicité et soumis à une dynamique naturelle, dans l'ensemble non perturbée ou très faiblement par les activités anthropiques à l'exception de la partie amont du Pont vouté jusqu'à l'embouchure du vallon des Houerts	Bon
Landes alpines et boréales	L'habitat générique est bien représenté par trois habitats élémentaires bien typés; toutefois, les landes acidiphiles basses hébergent exceptionnellement la Camarine noire et apparaissent en un certain nombre de points (vallon Mary, vallon des Houerts) assez pauvres en lien avec la sécheresse du substrat initiée par les quartzites; l'habitat présente un caractère progressif	Excellent
Landes alpines et boréales Fourrés xérophiiles et méso-xérophiiles des Alpes internes à Astragale queue de renard et Genévrier sabine (4060.9)	L'habitat est bien représenté en superficie les fourrés à Genévrier sabine n'accueillent pas l'Astragale queue de renard mais hébergent le Dracocéphale d'Autriche et l'Ail raide; la dynamique de l'habitat présente un caractère progressif	Bon
Fourrés de <i>Salix</i> ssp. subarctiques	L'habitat apparaît régulièrement sur l'ensemble du site bien que peu représenté en superficie; les surfaces sont cependant notables au regard de leur importance pour les Alpes du Sud. L'habitat héberge deux formations très bien typées sur le plan floristique; la dynamique de l'habitat présente un caractère progressif; au sein de quelques prairies humides où poussent ces formations, il est à signaler des dégradations liées au broutage, piétinement et enrichissement du sol en azote.	Bon
Landes oroméditerranéennes endémiques à Genêt épineux	L'habitat occupe une faible superficie sur le site, il est bien typé sur le plan floristique mais présente une sureprésentation des stades d'éboulis fixés et des pelouses ouvertes	Bon
*Pelouses basiphiles de <i>l'Allyso-Sedion albi</i>	L'habitat occupe une faible superficie sur le site mais apparaît régulièrement en mosaïque avec d'autres habitats, principalement depuis l'entrée du site jusqu'au Pont Voûté, en adret; il présente une typicité moyenne, un degré moyen de la conservation de la structure et des fonctions	Moyen
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires Pelouses steppiques sub-continentales	Cet habitat est représenté par deux groupements d'inégale importance. Dans l'ensemble ces pelouses sont le siège d'une dynamique régressive notable. Les principales étapes dynamiques observées sont le piquetage par les arbustes ou les arbres mais aussi la densification de la pelouse à Fétuque du Valais et l'installation de plantes nitrophiles ou encore la colonisation par les espèces de la pelouse à Brome érigé.	Moyen
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires	L'habitat est assez représenté dans la partie basse du site, notamment à Fouillouse et occupe une superficie moyenne; selon, les endroits, il présente une bonne typicité, un bon degré de conservation de la structure et des fonctions (Fouillouse) ou une typicité médiocre et un mauvais degré de conservation des structures et des fonctions (replats bordant l'Ubaye) en liaison avec une suppression pastorale notable de ces secteurs ou à un embroussaillage par les fruticées et fourrés à Genévrier sabine	Réduit à bon
Pelouses calcaires alpines et subalpines	L'habitat générique occupe une vaste superficie, rassemble une grande diversité d'habitats élémentaires aussi bien sur le plan floristique que écologique; il faut signaler cependant la présence dans un certain nombre de	Réduit à bon

	secteurs de zones particulièrement dégradées liées à des suppressions pastorales notables	
Pelouses boréo-alpines siliceuses	L'habitat générique héberge des groupements diversifiés sur le plan écologique. La dynamique de l'habitat présente un caractère régressif en certains points du site et un caractère progressif en d'autres points du site, notamment au niveau des groupements du <i>Caricion incurvae</i> qui sont parfois en régression et sont colonisées par les combes à neige en liaison avec le réchauffement climatique; dans d'autres secteurs, il faut signaler une dégradation des ces pelouses en lien avec des suppressions pastorales	Bon
* Formations herbeuses à <i>Nardus</i>, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	L'habitat générique occupe une vaste superficie, rassemble une diversité importante d'habitats élémentaires aussi bien sur le plan floristique que écologique; dans un certain nombre de secteurs, toutefois, il faut signaler une dégradation des ces pelouses en lien avec des suppressions pastorales; ces dégradations sont nettement plus prononcées au sein des formations à <i>Alopecurus alpinus</i> et <i>Ranunculus kuepferi</i> en liaison avec un pâturage souvent trop précoce de ces formations	Moyen à Bon
Prairies de fauche de montagne	L'état de conservation des prairies de fauche du site varie en fonction des habitats élémentaires impliqués: les prairies de fauche à Trisetè doré qui occupent de très faibles surfaces, sont soumises à des modifications d'usage (arrêt de la fauche et de l'irrigation au profit du pâturage) qui entraînent un état de conservation réduit. Les prairies de fauche à Fétuque paniculée mésophiles à mésohygrophiles couvrent de faibles superficies mais offre un bon état de conservation; les prairies de fauche à Fétuque paniculée méso-xérophiles en raison de l'arrêt de l'irrigation et de la fauche au profit du pâturage offrent un état de conservation moyen	Réduit à bon
Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Habitat générique présentant un seul habitat élémentaire de typicité moyenne sur le plan floristique, occupant de faibles superficies au sein des couloirs d'avalanche et pieds de falaises	Réduit
Eaux stagnantes, oligotrophe à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea	Habitat représenté dans un certain nombre de lacs d'altitude du site. Toutefois, cet habitat reste mal caractérisé sur le plan phytosociologique et écologiques en raison de la rareté des études le concernant. De ce fait, il est difficile de juger de son état de conservation. A priori, l'état de conservation de l'habitat apparaît satisfaisant. Signalons toutefois, que des menaces existent notamment au niveau du Lac inférieur du Roure en raison d'un risque d'eutrophisation lié à la présence d'un réservoir juste en amont du lac.	Bon
Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée	Habitat peu représenté sur le site en terme de superficie mais occupant un linéaire important, bien typé sur le plan floristique et écologique et présentant un bon degré de conservation de la structure et de bonnes perspectives de conservation des fonctions	Excellent
Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i> Et Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Miricaria germanica</i>	Habitats peu représentés sur le site en terme de superficie, mais occupant un linéaire important, bien typés sur le plan floristique et écologique et présentant un bon degré de conservation de la structure et de bonnes perspectives concernant la conservation des fonctions	Excellent
*Sources pétrifiantes avec formations de travertins (<i>Cratoneurion</i>)	Habitat présentant une très bonne typicité sur le plan floristique et écologique, occupant de faibles superficies sur le site mais apparaissant en de multiples points le long des ruisseaux; évolution régressive en certains points du site en lien avec l'assèchement de sources, ruisselets ou pièces d'eaux	Bon
Tourbières basses alcalines	Habitat renfermant une diversité de groupements, présentant une très bonne typicité sur le plan floristique et écologique, occupant des superficies conséquentes; évolution régressive en certains points du site en lien avec l'assèchement de sources, ruisselets ou pièces d'eaux	Bon

*Formations pionnières alpines du <i>Caricion bicoloris-atrofuscae</i>	Habitat renfermant une diversité de groupements, présentant une bonne typicité sur le plan floristique et écologique, occupant des superficies réduites mais particulièrement notables au regard de la superficie couverte par cet habitat dans les Alpes du Sud; évolution régressive en certains points du site en lien avec l'assèchement de sources, ruisselets ou pièces d'eaux	Bon
Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (<i>Androsacetalia alpinae</i> et <i>Galeopsietalia ladani</i>)	Habitat renfermant une diversité de groupements, présentant une bonne typicité sur le plan floristique et écologique, occupant de vastes superficies; excellente conservation de la structure et des fonctions; habitat à caractère permanent en altitude présentant localement une évolution régressive à basse altitude	Excellent
Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (<i>Thlaspietea rotundifolii</i>)	Habitat renfermant une très grande diversité de groupements, présentant une très bonne typicité sur le plan floristique et écologique, occupant de vastes superficies; habitat à caractère permanent en altitude, présentant localement une évolution régressive à basse altitude	Excellent
Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	Habitat diversifié sur le plan des groupements, présentant une bonne typicité, occupant de vastes superficies; habitat à caractère permanent sur calcaire à pentes prononcées, présentant localement une évolution régressive à basse altitude	Moyen
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	Habitat renfermant une très grande diversité de groupements, présentant une très bonne typicité sur le plan floristique et écologique, occupant de vastes superficies; habitat à caractère permanent	Excellent
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	Habitat présentant une typicité moyenne mais occupant de vastes superficies; habitat à caractère permanent	Bon
Roches siliceuses avec végétation pionnières du <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i>	Habitat présentant une assez bonne typicité, faiblement représentée en superficie car formant toujours de petites tâches en mosaïque avec d'autres groupements. L'habitat présente une structure typique dominée par les espèces crassuléscentes (Type <i>Sedum</i> ssp. et <i>Sempervivum</i> ssp.) associées à quelques annuelles. Du point de vue des fonctions, l'état de conservation est bon notamment dans les situations de corniches rocheuses, moins bon dans les situations de dalles rocheuses englobées au sein des pelouses (biotopes secondaires). Sur l'ensemble du site toutefois, il offre un bon état de conservation	Bon
Glaciers permanents	L'état de conservation des glaciers blancs et noirs est réduit. Quatre sur les six glaciers encore recensés sur le site, sont devenus des glacio-névés, et seulement deux glaciers conservent les caractéristiques d'un glacier mais avec une activité ralentie. L'état de conservation des glaciers rocheux est globalement bon puisqu'il existe des formes fossiles mais surtout des formes encore actives et très riches en glace.	Réduit à bon

II.1.20- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAU 16 - ETAT DE CONSERVATION DES ESPECES DE L'ANNEXE II ET DES ESPECES PATRIMONIALES

ESPECES ANNEXE II			
Espèce	Nom scientifique	Etat de conservation	Commentaires
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	<i>indéterminé</i>	Des contacts réguliers sur le site. Très intéressants car l'espèce n'était pas encore signalée dans cette partie du département. Seules des recherches complémentaires permettront d'affiner nos connaissances et de statuer sur l'espèce
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	<i>indéterminé</i>	1 seule observation de guano en 2004, hors site (Fort de Tournoux) Seules des recherches complémentaires permettront d'affiner nos connaissances et de statuer sur l'espèce
Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>	<i>indéterminé</i>	1 individu observé en hibernation en 2004, hors site (Fort de Tournoux) Seules des recherches complémentaires permettront d'affiner nos connaissances et de statuer sur l'espèce Par la même, ces recherches permettront de statuer sur la présence/absence de la Barbastelle
Loup	<i>Canis lupus</i>	<i>indéterminé</i>	Pas d'études réalisées pour le document Données trop fragmentaires
Dracocephale d'Autriche	<i>Dracocephalum austriacum</i>	<i>bon</i>	Au sein des Alpes sud-occidentales, les populations sont éparées, disjointes et présentent des effectifs très variables. La fragmentation importante des populations indique qu'il s'agit probablement d'une espèce en forte régression. Seule station connue de la vallée de l'Ubaye, isolée des autres populations des Alpes, notamment du Queyras. La station est fortement colonisée par le genévrier sabin. Cependant, l'espèce semble encore peu affectée par la fermeture du milieu et le nombre de pieds présent au sein des plaques de genévrier est quasiment aussi important que dans les zones plus ouvertes. Station à priori limitée en surface, mais les difficultés d'accès peuvent supposer la présence d'autres populations. De nouvelles prospections permettront de le vérifier.
Ancolie de Bertoloni	<i>Aquilegia bertolonii</i>	<i>bon</i>	Espèce bien présente dans les Alpes sud-occidentales au sein de stations peu menacées par la dynamique naturelle et la pression anthropique. Deux stations importantes de part et d'autre de l'Ubaye. Toutefois celles-ci sont en limite septentrionale avec celle du Dévoluy. Ces stations sont les seules des Alpes internes sud-occidentales.
ESPECES PATRIMONIALES			
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentoni</i>	<i>Bon</i>	De nombreux contacts en chasse estivale, près des zones humides. Seules des recherches complémentaires permettront de statuer sur l'espèce
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	<i>Bon</i>	Capture de 2 mâles adultes et nombreux contacts en chasse estivale, près des zones humides et en forêt. Seules des recherches complémentaires permettront de statuer sur l'espèce
Murin de Brandt	<i>Myotis brandti</i>	<i>Bon</i>	Plusieurs contacts en différents points du site. Ces premiers contacts sur le site sont très intéressants car il confirme la présence de l'espèce en chasse estivale en altitude. Seules des recherches complémentaires permettront de statuer sur l'espèce
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	<i>Bon</i>	Plusieurs contacts en différents points du site. Ces premiers contacts sur le site sont très intéressants car il confirme la présence de l'espèce en chasse estivale en altitude. Seules des recherches complémentaires permettront de statuer sur l'espèce
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	<i>Bon</i>	Plusieurs contacts en différents points du site. Ces premiers contacts sur le site sont très intéressants car il confirme la présence de l'espèce en chasse estivale en altitude. Seules des recherches complémentaires permettront de statuer sur l'espèce
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	<i>Significatif</i>	Un premier contact sur le site intéressant car il confirme la présence de l'espèce en chasse estivale en altitude. Seules des recherches complémentaires permettront de statuer sur l'espèce

Sérotine de Nilsson	<i>Eptesicus nilssoni</i>	Significatif	Trois premiers contacts en chasse estivale. Il est probable que les gîtes se situent dans les villages de la Haute Ubaye. Seules des recherches complémentaires permettront de statuer sur l'espèce
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Significatif	Un premier contact sur le site intéressant car il confirme la présence de l'espèce en chasse estivale en altitude. Seules des recherches complémentaires permettront de statuer sur l'espèce
Sérotine bicolore	<i>Vespertilio murinus</i>	Indéterminé	Un individu observé en hibernation dans une des galeries du fort de Tournoux en hiver 2004. Sa présence est probable sur le site. Seules des recherches complémentaires permettront de statuer sur l'espèce
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Excellent	Plusieurs contacts en différents points d'écoute. Espèce la plus contactée par détection sur le site. Seules des recherches complémentaires permettront de trouver des gîtes de reproduction pour l'espèce
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhli</i>	Excellent	La Pipistrelle de Kuhl est régulièrement contactée par détection sur le site Seules des recherches complémentaires permettront de statuer sur l'espèce
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Significatif	Un premier contact de Pipistrelle de Nathusius au hameau de Combe Brémond. Contact intéressant car il confirme la présence de l'espèce en chasse estivale en altitude. Seules des recherches complémentaires permettront de statuer sur l'espèce
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	Bon	Le vespère de Savi, avec la Pipistrelle commune sont les espèces les plus contactées par ultrasons sur le site. La capture d'une femelle allaitante prouve la reproduction de l'espèce sur le site. Seules des recherches complémentaires permettront de trouver des gîtes de reproduction pour l'espèce
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	Bon	L'observation de trois individus dont 1 mâle et 1 femelle au hameau du Melezen laisse présager une reproduction sur le site. La détermination bioacoustique a permis de confirmer la présence de l'Oreillard roux sur le site dont la présence est logique ici. Seules des recherches complémentaires permettront de statuer sur l'espèce
Oreillard montagnard	<i>Plecotus macrobullaris</i>	Bon	La colonie de reproduction d'Oreillard de montagne à Tournoux fut la première confirmation française. Elle laisse présager d'autres gîtes de reproduction sur le site, d'autant plus que la détermination bioacoustique a permis de confirmer la présence de l'Oreillard de montagne sur le site dont la présence est logique ici.
Apollon	<i>Parnassius apollo</i>	Bon	Contacté à plusieurs reprises sur le site
Petit apollon	<i>Parnassius phoebus</i>	Significatif	1 seul individu contacté sur le site. Les conditions (omniprésence de la plante hôte de sa chenille, <i>Saxifraga azoides</i>), semble être favorables à une plus forte présence de l'espèce. Seules des recherches complémentaires permettront de statuer sur l'espèce
Petit apollon sous espèce gazeli	<i>Parnassius phoebus</i> sous espèce <i>gazeli</i>	Faible	1 seul individu contacté sur le site. Seules des recherches complémentaires permettront de statuer sur l'espèce

L'évaluation de l'état et l'évolution des populations et habitats d'espèces prennent en compte des aspects quantitatifs (nombre de populations, effectifs des populations), qualitatifs (état des habitats des espèces et évolution potentielle de l'habitat). Elle s'appuie sur les données départementales et les observations effectuées sur le terrain.

Espèce	Nom scientifique	Etat de conservation	Commentaires
Achillée herbe trouée	<i>Achillea erba-rotta</i> <i>All. subsp. erba rotta</i>	Bon	Espèce dont toutes les stations du département, à l'exception d'une seule, se situent sur le site. Menaces potentielles liées au pâturage ovin mal contrôlé et au risque de cueillette pour la fabrication de liqueur
Aconit paniculé	<i>Aconitum variegatum</i> <i>L subsp. paniculatum</i> (Arcangeli) Negodi	Bon	Espèce présentant de nombreuses stations à effectifs réduits mais bien disséminées sur l'ensemble du site ; peu de menaces
Ail raide	<i>Allium lineare</i> L.	Réduit	Très grande rareté du taxon (exceptionnel) puisque les seules stations connues dans le département sont celles présentes sur le site et qui hébergent des effectifs très réduits de 1 à 3 individus ; menaces possibles liées à l'embroussaillage par les landes à Genévrier sabine
Ancolie des Alpes	<i>Aquilegia alpina</i> L.	Excellent	Nombreuses stations sur le site avec des effectifs conséquents ; menaces liées à la cueillette et prélèvements pour les jardins et à la densification du couvert arborescent
Androsace des Alpes	<i>Androsace alpina</i> (L.) Lam.	Réduit	Très grande rareté de l'espèce puisqu'il s'agit de la seule station trouvée sur l'ensemble du département. L'espèce offre de plus un état de conservation réduit en raison du petit effectif de la population et des individus qui forment de très petits coussinets bien inférieurs aux dimensions classiques de l'espèce.
Androsace helvétique	<i>Androsace helvetica</i> (L.) All.	Bon	Espèce très disséminée moins fréquente que la suivante ; menaces possibles liées aux activités d'escalade sur de rares sites
Androsace pubescente	<i>Androsace pubescens</i> DC.	Bon	Espèce bien présente sur l'ensemble du site mais dessèchement de certains coussinets observés ; menaces possibles liées aux activités d'escalade sur de rares sites
Androsace de Vandelli	<i>Androsace vandellii</i> (Turra)Chiov.	Réduit	Seules deux stations répertoriées sur le site qui concentrent toutes les stations du département avec une population présentant toutefois plus d'une centaine d'individus. Si certains coussinets montrent des signes de dessèchement, dans l'ensemble la population de cette station offre un bon état de conservation ; des menaces existent sur une des deux stations présentes liées aux activités d'escalade
Antennaire dioïque	<i>Antennaria dioica</i> (L.) Gaertner	Excellent	Espèce commune sur le site ; populations peu vulnérables
Arnica des montagnes	<i>Arnica montana</i> L.	Bon	Espèce assez commune sur le site ; populations peu vulnérables même si des risques de dégradation de son habitat existent dans certains secteurs soumis à des surpressions pastorales
Bérardie à tiges courtes	<i>Berardia subacaulis</i> Vill.	Excellent	Espèce abondante sur le site ; populations importantes et peu menacées en raison de son habitat localisé en altitude souvent dans des secteurs peu ou pas fréquentés par les randonneurs et les troupeaux
Biscutelle à tiges courtes	<i>Biscutella valentina</i> (L.) Heywood subsp. <i>pyrenaica</i> (A.Huet) Grau et Klingenberg	Bon	Espèce peu commune sur le site mais dont les populations sont peu menacées en raison de leur situation à l'abri de la fréquentation des troupeaux
Bois-joli	<i>Daphne mezereum</i> L.	Excellent	Espèce bien représentée sur l'ensemble du site ; populations ne subissant pas de menaces

Espèce	Nom scientifique	Etat de conservation	Commentaires
Dauphinelle douteuse	<i>Delphinium dubium</i> (Rouy & Foucaud) Pawl.	Bon	Espèce bien disséminée sur l'ensemble du site ; le pâturage intensif en sous-bois de Mélèze peut constituer localement une menace de même que les qualités esthétiques de l'espèce qui peuvent inciter les promeneurs à la cueillir. Cependant, sa position assez souvent au sein d'éboulis à gros blocs ou en pied de falaises diminue le risque de vulnérabilité
Edelweiss	<i>Leontopodium alpinum</i> Cass.	Bon	Espèce très bien représentée sur l'ensemble du site ; menaces potentielles liées à la cueillette dans les endroits les plus faciles d'accès et liées aux surpressions pastorales
Gagée des champs	<i>Gagea villosa</i> (M.Bieb.) Sweet	significatif	Espèce rare sur le site car probablement sous-prospectée en raison de sa floraison précoce ; non menacée car les pesticides ne sont pas en usage sur le site
Génépi noir	<i>Artemisia genipi</i> Weber	Bon	Espèce très bien représentée sur l'ensemble du site. Toutefois, la pression exercée sur sa cueillette reste très forte. En fin de saison, sur de nombreuses stations, il est rare de voir encore des tiges avec des inflorescences. Son biotope de haute à très haute altitude, dans des zones parfois très difficiles d'accès met toutefois à l'abri un certain nombre de ses populations
Génépi des glaciers	<i>Artemisia glacialis</i> L.	Excellent	Espèce moins fréquente que les deux autres Génépis mais elle est globalement non menacée car moins appréciée pour l'alcool et la liqueur
Génépi jaune	<i>Artemisia umbelliformis</i> Lam.	Bon	L'espèce très bien représentée sur le site. Toutefois, la pression exercée sur sa cueillette reste très forte. En fin de saison, sur de nombreuses stations, il est rare de voir encore des tiges avec des inflorescences. Son biotope de haute à très haute altitude, dans des zones parfois très difficiles d'accès, met toutefois à l'abri une partie de ses populations
Grande gentiane	<i>Gentiana lutea</i> L.	Excellent	Populations très bien représentées sur le site. Pas de menaces
Grassette d'Arvet-Touvet	<i>Pinguicula arvetii</i> Genty	Moyen	Espèce qui forme plusieurs stations en amont du plan de Parouart en rive gauche et droite de l'Ubaye ; menaces liées aux surpressions pastorales notamment au niveau des points d'eau et liée au tarissement de certaines sources et ruisseaux
Hierochloë odorante	<i>Hierochloe odorata</i> (L.) P. de Beauvois	Moyen	L'espèce n'est représentée que par une seule population présente sur le site ; menaces réelles liés aux piétinements par les touristes et le pâturage par les ânes
Inule variable	<i>Inula bifrons</i> (L.) L.	Bon	Espèce bien représentée sur le site au sein des pelouses de basse altitude ; la fermeture des milieux peut entraîner des menaces pour certaines de ses stations
Jonc arctique	<i>Juncus arcticus</i> Willd.	Bon	Espèce bien représentée sur le site ; menaces liées à l'eutrophisation des milieux résultant de la pollution des eaux par le surpâturage ou liées dans ses stations les plus basses au réchauffement climatique
Laîche bicolore	<i>Carex bicolor</i> All.	Bon	Populations abondantes et bien répandues sur la partie des cours d'eau de la rive gauche de l'Ubaye et dans le vallon de Fouillouse beaucoup moins nombreuses en rive droite de l'Ubaye. Menaces liées à l'assèchement des cours d'eau et à l'eutrophisation des cours d'eau par le surpâturage
Laîche mucronée L.	<i>Carex mucronata</i> All.	Significatif	Espèce pour l'instant représentée dans le département et sur le site par une seule station. En raison de sa présence au sein d'une paroi, l'espèce est à l'abri des menaces.
Laîche faux pied d'oiseau	<i>Carex ornithopoda</i> Willd. subsp. <i>ornithopodioides</i> (Hausman) Nyman	Moyen	Espèce représentée par très peu de stations sur le site mais peut être sous-observée en raison de sa petite taille et de sa disparition assez précoce après sa floraison ; peu menacée car les stations sont souvent en dehors des zones de forte fréquentation pastorale ; menaces possibles à long terme liées au réchauffement climatique

Espèce	Nom scientifique	Etat de conservation	Commentaires
Lis martagon	<i>Lilium martagon</i> L.	Excellent	Espèce très répandue sur le site ; menaces liées à la cueillette en raison de ses qualités ornementales
Lis orangé	<i>Lilium bulbiferum</i> L. var. croceum (Chaix) Persoon	Bon	Espèce assez bien représentée sur le site et avec quelques stations riches en individus ; menaces liées d'une part à la fermeture des milieux et d'autre part à la cueillette en raison de ses évidentes qualités ornementales
Minuartie des rochers	<i>Minuartia rupestris</i> (Scop.) Schinz et Thell.	Excellent	Espèce bien représentée sur le site ; pas de menaces
Narcisse des poètes	<i>Narcissus poeticus</i> L.	Réduit	Espèce très peu représentée sur le site ; sa faible abondance est liée probablement aux modifications des pratiques : le remplacement de la fauche par le pâturage qui s'accompagne également de l'abandon de l'irrigation) est très certainement à l'origine de la disparition de plusieurs stations signalées anciennement
Oeillet négligé	<i>Dianthus pavonius</i> <i>Tausch</i>	Excellent	Populations abondantes au sein du site ; menaces potentielles liées aux suppressions pastorales
Oeillet sauvage	<i>Dianthus sylvestris</i> <i>Wulfen (Ten.) Greuter & Burdet</i>	Excellent	Populations abondantes au sein du site et non menacées
Orchis couleur de sang	<i>Dactyorchiza cruenta</i> (L.) Soo subsp. <i>cruenta</i> (O.F. Müller) P.D.Sell	Bon	Espèce présente de façon disséminée sur l'ensemble du site ; menaces potentielles liées aux suppressions pastorales
Orchis nain des Alpes	<i>Chamorchis alpina</i> (L.) Richard	Fort	Espèce représentée par peu de stations qui sont concentrées plutôt dans la partie nord-est du site ; menaces liées à des suppressions pastorales
Potamot des Alpes	<i>Potamogeton alpinus</i> Balbis	Fort	Espèce représentée par une seule station sur le site au niveau du lac du Roure inférieur dans le vallon Mary ; menaces réelles liées à l'eutrophisation du lac du fait des fortes concentrations en déjections animales en raison de l'usage des bords du lac comme reposoirs pour le troupeau
Primevère marginée	<i>Primula marginata</i> L.	Excellent	Excellente représentativité sur le site ; assez commune dans le département ; espèce faiblement menacée sur le site
Prunier de Briançon	<i>Prunus brigantina</i> Villars	Excellent	Espèce bien représentée dans la partie aval du site ; pas de menaces
Pulsatille de Haller	<i>Pulsatilla halleri</i> (All.) Willd.	Bon	Nombre assez important de stations notées sur le site ; espèce peu menacée en dehors d'un risque de prélèvements pour jardins de rocailles
Pyrole intermédiaire	<i>Pyrola media</i> Swartz	Moyen	Espèce très peu représentée sur le site mais qui semble mal connue et donc peut-être moins rare qu'il n'y paraît ; menaces potentielles dans les zones d'exploitation forestière
Renoncule à feuilles de Parnassie	<i>Ranunculus</i> <i>parnassifolius</i> L.	Moyen	Espèce très faiblement représentée sur le site ; toutes les stations se situent en rive droite de l'Ubaye dans le vallon de Serenne ; une seule station présente en rive gauche, en contrebas de la Souvagea ; peu de menaces car stations de haute altitude ou souvent à l'écart du pâturage par les ovins
Sainfoin de Boutigny	<i>Hedysarum</i> <i>boutignyanum</i> L.	Excellent	Espèce bien représentée notamment dans le vallon de la Salcette, en amont du plan de Parouart ; pas de menaces particulières

Espèce	Nom scientifique	Etat de conservation	Commentaires
Sainfoin de Briançon	<i>Hedysarum brigantiacum</i> Bourn., Chas & Kerguélen	Bon	Espèce bien présente dans les ravins d'ubac qui dominent le plan de Parouart ; non menacée du fait de la présence de stations souvent inaccessibles
Saule faux-myrtle	<i>Salix breviserrata</i> B.Floderus	Bon	Espèce peu répandue sur le site mais présentant dans certaines stations des individus nombreux ; peu de menaces car beaucoup de stations se situent dans des éboulis en marge des zones pastorales
Saule helvétique	<i>Salix helvetica</i> Vill.	Réduit	Espèce extrêmement rare sur le site puisque l'espèce n'est connue que d'une seule station sur le site ; menaces potentielles faibles à l'écart du pastoralisme, éventuellement liées à l'assèchement des ruisseaux
Saxifrage à fleurs par deux	<i>Saxifraga biflora</i> All.	Excellent	Espèce très bien représentée au sein des éboulis de calcschistes cryoturbés ; pas de menaces car stations situées pour leur très grande majorité à l'écart du pastoralisme
Saxifrage fausse diapensie	<i>Saxifraga diapensioides</i> Bellardi	Bon	Espèce fréquente sur les rochers et falaises froides ; peu de menaces à l'exception très ponctuellement des sites d'escalade
Scirpe nain	<i>Trichophorum pumilum</i> (Valh) Schinz et Thell	Bon	Bonne représentativité de l'espèce sur le site, quelques stations sont en voie de disparition en raison de l'assèchement de certaines zones humides ou ruisseaux ; le surpâturage, le piétinement et l'eutrophisation des eaux sont des facteurs qui peuvent également menacer l'espèce
Seslérie à feuilles distiques	<i>Oreochloa seslerioides</i> (All.) K.Richt	Bon	Espèce apparaissant régulièrement au sein des quartzites ; non menacée en raison de son absence d'attrait
Trisetum en épis	<i>Trisetum spicatum</i> (L.) K.Richer	Bon	Espèce assez bien représentée sur le site ; sa localisation préférentielle sur les plus hautes crêtes escarpées la met le plus souvent à l'abri des déprédations et du pâturage
Violette naine	<i>Viola pinnata</i> L.	Moyen	Espèce assez bien représentée sur le site mais stations à nombre réduit d'individus ; peu de menaces en raison de la localisation de beaucoup de stations au sein d'éboulis et de pied de falaises difficiles d'accès ; menaces ponctuelles liées à l'embroussaillage en partie basse et au piétinement au niveau d'un secteur d'escalade

II.1.21- NOTE DE SYNTHÈSE: DIAGNOSTIC / TABLEAU 17 - ETAT DE CONSERVATION DU SITE

Formation végétale	Etat de conservation	Commentaires
Forêts	<i>Moyen à Bon</i>	Moyennement diversifiées elles hébergent des peuplements relativement jeunes de Pinèdes de Pin à crochets et de Mélézeins. Cependant, dans la vallée de Fouillouse, le bois de l'Eyssiloun fait exception sur le plan de la dynamique progressive des groupements. Il faut souligner en effet l'excellente régénération du Pin cembro qui est en train de reconquérir le peuplement au détriment du Méléze. Un sous bois diversifié s'observe avec la présence de tâches de Calamagrostide velue (<i>Calamagrostis villosa</i> (Chaix) J.F.Gmel) associées à de larges placages de Rhodoraies riches en espèces. La superficie du couvert forestier au sein du site n'est pas très importante, mais les boisements sont continus et en expansion.
Landes	<i>Bon</i>	Bien représentées sur le site, elles sont en bon état de conservation. Elles offrent une grande diversité selon le substrat, le bilan hydrique et le versant. Les Landes à Airelles à petites feuilles (<i>Vaccinium uliginosum</i> L. subsp. <i>microphyllum</i> (Lange) Tolm.) montrent parfois une pauvreté floristique particulièrement sur les moraines de quartzite d'adret en lien avec la sécheresse édaphique. Les landes à Genévrier sabine sont particulièrement bien représentées en partie basse du site. L'Astragale queue de Renard ne fait pas partie du cortège floristique local, par contre, ces landes renferment le Dracocéphale d'Autriche (<i>Dracocephalum austriacum</i> L.) et l'Ail raide (<i>Allium lineare</i> L.)
Prairies	<i>Médiocre à Bon</i>	Elles occupaient anciennement une vaste superficie sur le site sont actuellement très ponctuellement encore fauchées. L'essentiel des surfaces est pâturée majoritairement par les ovins et plus ponctuellement par les bovins. Un certain nombre de surfaces souffre de surpressions pastorales, d'autres parcelles sont envahies par des ligneux (Genévriers nain et sabine, Méléze, Nerprun des Alpes, Alisier blanc, Erable sycomore, Tremble, ...) ou parsemées de blocs de pierre de toutes tailles ou encore labourées. Les secteurs encore fauchés offrent une biodiversité intéressante mais également quelques replats présents notamment à Fouillouse, qui sont pâturés par les ovins. Elles présentent donc des états de conservation contrastés selon les situations.
Pelouses	<i>Médiocre à Bon</i>	Elles occupent de vastes superficies, elles présentent une grande diversité avec un état de conservation globalement de bonne qualité. Les pelouses steppiques, en limite d'aire de répartition, présentent un degré de régression notable, envahies principalement par les pelouses sèches semi-naturelles à Brome érigé et les landes alpines à Genévrier sabine. Dans la partie basse du site entre l'entrée du site et Maljasset, il faut signaler la dégradation de ces espaces liés à des surpressions pastorales élevées. En altitude, notamment en zones de crêtes, ces pelouses subissent de fortes dégradations liées à un pâturage trop précoce
Milieus humides	<i>Bon en général Quelques zones en régression ou détériorées</i>	Ils présentent une forme naturelle en arborescence qui induit une bonne connectivité des divers milieux sur l'ensemble du site. Ils présentent une grande diversité biologique et leur état de conservation est globalement bon. Cependant, plusieurs zones semblent régresser, en lien avec l'assèchement des sources, ruisselets et pièces d'eau. En quelques points, il est à signaler la présence de problèmes d'eutrophisations des eaux liés aux zones de repos des troupeaux.
Milieus rocheux	<i>Bon</i>	Grandement diversifiés. Ils présentent un bon état de conservation et une diversité biologique élevée tant sur roche calcaire que sur roche acide (Quartzite et Grès).

II.2.- NOTE DE SYNTHÈSE: ENJEUX DE CONSERVATION

II.2.1- NOTE DE SYNTHÈSE: ENJEUX DE CONSERVATION / TABLEAU 18 - LES ENJEUX DE CONSERVATION CONCERNANT LES HABITATS

Code Eur27	Habitat	Valeur patrimoniale globale/locale	Risque global/local	Enjeu local de conservation	Commentaire
9420	Forêts alpines à <i>Larix decidua</i> et/ou <i>Pinus cembra</i>	Moyen à Forte/Moyen à Forte	Faible/Faible à fort	Moyen	Absence de très vieux boisements qui diminuent fortement sa valeur locale. Mais présence, en certains points de mélézéins sur rhodoraies (ubac de Parouart, ubac de Miéjour, Eyssiloun). Il est à noter au niveau du bois de l'Eyssiloun, une phase avancée de maturation du peuplement vers une cembraie. En témoigne la présence à la fois de nombreux semis et d'individus de diamètres différents. Formations d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères et Tétrasyre) et des espèces patrimoniales remarquables (Aconit paniculée <i>Aconitum variegatum</i> subsp. <i>paniculatum</i> , Ancolie des Alpes <i>Aquilegia alpina</i> , Bois joli <i>Daphne mezereum</i> , Dauphinelle douteuse <i>Delphinium dubium</i> , Laiche noire <i>Carex atrata</i> subsp. <i>aterrima</i> , Lis martagon <i>Lilium martagon</i>) L'exploitation forestière exercée sur ces peuplements doit être impérativement adaptée à la mise en valeur de la cembraie.
9430*	*Forêts montagnardes et subalpines à <i>Pinus uncinata</i>	Très Forte/Forte	Faible/Faible	Moyen	Valeur patrimoniale forte car habitats sur calcaire avec une diversité de groupement, mais absence de pinède sur gypse et absence d'un cortège floristique très original. Formations d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères et Ancolie de Bertoloni <i>Aquilegia bertolonii</i>) et d'espèces patrimoniales tel que le Lis orangé <i>Lilium bulbiferum</i> var. <i>croceum</i> .
91E0*	*Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	Forte/ Forte	Faible/Faible	Moyen	Formations d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères) Habitats à valeur patrimoniale forte présentant un bon état de conservation avec une bonne dynamique naturelle et à menaces effectives faibles.
4060	Landes alpines et boréales	Moyen	Faible/Faible	Faible à moyen	Habitats présentant une valeur patrimoniale élevée en raison de la présence localisée des espèces remarquables au niveau régional, la Camarine noire <i>Empetrum nigrum</i> subsp. <i>Hermaphroditum</i> , la laiche noire <i>Carex atrata</i> subsp. <i>aterrima</i> , la Pyrole intermédiaire <i>Pyrola media</i> , de l'Achille herbe trouée <i>Achillea erba-rotta</i> subsp. <i>subsp. erba rotta</i> , la Gentiane de Villars <i>Gentiana burseri</i> subsp. <i>villarsii</i> et le Bois joli <i>Daphne mezereum</i> Pressions anthropiques (prélèvements) faibles
	Fourrés xérophiles et méso-xérophiles des Alpes internes à Astragale queue de renard et Genévrier sabine (4060.9)	Fort/ Fort	Moyen/Faible	Faible à fort	Les landes à Genévrier sabine présentent une valeur patrimoniale en générale faible. Cependant, ponctuellement, elles présentent une valeur patrimoniale très élevée lorsqu'elles sont semi-ouvertes, en raison de la présence d'espèces remarquables au niveau national (<i>Dracocephalum austriacum</i> et <i>Allium lineare</i>) et au niveau national (Lis orangé <i>Lilium bulbiferum</i> var. <i>croceum</i>). Pression anthropique (prélèvements) faible de part la situation topographique. Mais station, avec présence des espèces protégées, de faible surface.

Code Eur27	Habitat	Valeur patrimoniale globale/locale	Risque global/local	Enjeu local de conservation	Commentaire
4080	Fourrés de <i>Salix</i> ssp. subarctiques	Moyen à fort/ Moyen à fort	Moyen à fort à long terme/ Moyen à fort à long terme	Moyen à fort	Formations d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères) et espèces nationales (Saule helvétique <i>Salix helvetica</i> , Sainfoin de Briançon <i>Hedysarum briganciacum</i>) et régionales (Gentiane de Villars <i>Gentiana burseri</i> subsp. <i>villarsii</i>). Les seules menaces potentielles sont liées à l'assèchement ou la réduction des débits des cours d'eau uniquement alimentés par les névés. Les menaces les plus fortes concernent les fourrés de bas situés dans l'étage subalpin à alpin.
4090	Landes oroméditerranéennes endémiques à Genêt épineux	Fort/Moyen	Moyen/Moyen	Moyen	Formations subissant des pressions anthropiques élevées dans la mesure où cet habitat est implanté en situation de pente marquée et sur substrat instable. Le risque de dégradation par érosion, dû au passage répété et au piétinement des troupeaux apparaît donc élevé.
6110*	* <i>Pelouses basiphiles de l'Allyso-Sedion albi</i>	Fort /Faible	Faible/Moyen	Faible	L'importance altitudinale du site induit une faible présence des biotopes favorables à cet habitat. En outre, les zones accueillant majoritairement le groupement sont fortement colonisées par le genévrier sabine qui constitue de ce fait une menace potentielle
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires Pelouses steppiques subcontinentales	Très fort/Fort	Très fort/Très fort	Fort	Les pelouses sont représentées par deux types d'habitats. L'habitat dominé par le Stipe penné occupe de faible surface sur les éperons racailleux et pentes ébouleuses en mosaïque avec les landes à Genévrier sabine. Les menaces essentielles sont liées à la progression de l'alande au détriment de ces pelouses. Le deuxième type de pelouses dominées par la Fétuque du Valais, occupant les basses terrasses de l'adret depuis l'entrée du site jusqu'au Pont Voûté, subissent de multiples pressions. Elles sont marquées par une forte dynamique régressive colonisées soit par des ligneux, soit par des espèces de la pelouse à Brome, voir des plantes nitrophiles. Elles sont menacées de disparition par le labour, la mise en culture et/ou le surpâturage.
	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires	Fort/Faible à fort	Fort/Moyen à fort	Moyen à fort	Formations présentant un état de conservation variable (moyen à bon) selon les zones. Les menaces sont variables selon les secteurs. L'adret de Fouillouse n'est menacé que par un piquetage de la pelouse par des ligneux (Genévriers et Rosacés). Celles situées depuis l'entrée du site jusqu'au Pont Voûté subissent des pressions pastorales très fortes induisant des dégradations et une chute de la biodiversité. Situées en basse altitude, elles sont soumises à une forte dynamique de colonisation par les espèces ligneuses. Les pelouses entre Maljasset et Plan de Parouart subissent de fortes pressions pastorales qui conduisent à des modifications floristiques. Formations d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères, Lépidoptères) et présence d'espèces remarquables au niveau régional (Inule variable <i>Inula bifrons</i> , Gagée des champs <i>Gagea villosa</i> , Oeillet négligé <i>Dianthus pavonius</i> , Oeillet sylvestre <i>Dianthus sylvestris</i> , Prunier de Briançon <i>Prunus brigantina</i>)
6170	Pelouses calcaires alpines et subalpines	Moyen/Moyen	Moyen/Moyen à fort	Moyen	Formations d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères, Lépidoptères) et espèces remarquables au niveau national (Sainfoin de Boutygnny <i>Hedysarum boutignyanum</i> , Biscutelle à tige courte <i>Biscutella brevicaulis</i> , Laïche faux pied d'oiseau <i>Carex ornithopoda</i> subsp. <i>ornithopioides</i>) et régional (Chaméorchis des Alpes <i>Chamorchis alpina</i> ,

Code Eur27	Habitat	Valeur patrimoniale globale/locale	Risque global/local	Enjeu local de conservation	Commentaire
					<p>Oeillet négligé <i>Dianthus pavonius</i>, Pulsatille de Haller <i>Pulsatilla halleri</i>).</p> <p>Elles subissent, selon les secteurs, des pressions locales anthropiques fortes. Les formations les plus touchées relèvent du <i>Seslerion caeruleae</i>. En effet, ces groupements sont implantés dans l'ensemble sur des pentes fortes. Le pastoralisme conduit dans certains cas à accentuer l'érosion liée aux phénomènes périglaciaires. Ceci induit une dynamique régressive qui conduit dans les cas les plus graves à des formations assimilées à des éboulis.</p> <p>Concernant les formations du <i>Caricion ferruginae</i>, les menaces liées au pastoralisme sont moins fortes. En effet, ces formations offrent un recouvrement nettement plus important, malgré l'importance des pentes, et sont dans un certain nombre de cas moins En ce qui concerne l'<i>Oxytropido-Elytion</i>, ces pelouses sont situées sur des pentes moins marquées et offrent une appétence moindre.</p> <p>Les pelouses de l'<i>Avenion sempervirentis</i> sont des formations peu représentées sur le site, principalement localisées en rive droite de l'Ubaye au niveau de l'adret de Peyron. Elles sont d'une composition floristique moyenne (absence d'espèces endémiques). Le seul secteur concernant cet habitat est pâturé de façon précoce ce qui convient bien à ce type de pelouse.</p>
6150	Pelouses boréo-alpines siliceuses	Moyen/Moyen	Moyen/Moyen à fort	Moyen	Formations bien représentées mais subissant des pressions anthropiques dans certains secteurs élevées liées à un pâturage trop précoce, des menaces actuelles et potentielles liées à la diminution de la couverture nivale.
6230*	*Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	Fort/Fort	Fort/Fort	Fort	<p>Formations d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères et Lépidoptères) et espèces remarquables au niveau national (Nigritelle de Rhellicanus <i>Gymnadenia nigra</i> subsp. <i>rhellicani</i>) et régional (Oeillet négligé <i>Dianthus pavonius</i>, Grande gentiane <i>Gentiana lutea</i>, Arnica des montagnes <i>Arnica montana</i>).</p> <p>Des dégradations importantes liées au pastoralisme qui s'exercent principalement pour les formations de l'étage subalpin supérieur et alpin (groupement à Flouve et à Canche et groupement à Vulpin des Alpes)</p>
6520	Prairies de fauche de montagne	Fort/Fort	Fort/Fort	Fort	<p>Formations d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères et Lépidoptères) et espèces remarquables au niveau national (Ancolie des Alpes <i>Aquilegia alpina</i>) et régional (Aconite panaché <i>Aconitum variegatum</i>, Dauphinelle douteuse <i>Delphinium dubium</i>, Lis martagon <i>Lilium martagon</i>, Grande gentiane <i>Gentiana lutea</i>, Narcisse des poètes <i>Narcissus poeticus</i>).</p> <p>Risques variables selon les types rencontrés sur le site :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les prairies basses, plus riches en Arrhénathère, sont encore fauchées en certaines zones et offrent une diversité floristique intéressante. Dans d'autres zones elles subissent des dégradations dues à la mise en place de labours ou des modifications floristiques liées à l'usage pastoral. - Les Prairies de fauche à Trisète doré sont très localisées et subissent de fortes menaces (arrêt de la fauche, arrêt de l'irrigation, pâturage bovins et équins, labour et mise en culture). - Les Prairies à Fétuque paniculée méso-hygrophiles, peu représentées, offrent encore une

Code Eur27	Habitat	Valeur patrimoniale globale/locale	Risque global/local	Enjeu local de conservation	Commentaire
					bonne valeur patrimoniale, bien que des menaces puissent pesées à long terme par les modifications de pratiques (arrêt de la fauche). L'arrêt de l'irrigation a moins d'impact car celles-ci sont situées en fond de vallon plus frais.
6430	Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Fort/Moyen	Faible/Faible	Faible à moyen	Formations d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères) et espèces nationales (Ancolie des Alpes <i>Aquilegia alpina</i> , Sainfoin de Briançon <i>Hedysarum briganciacum</i>) et régionales (Aconite panaché <i>Aconitum variegatum</i> , Dauphinelle douteuse <i>Delphinium dubium</i> , Grande gentiane <i>Gentiana lutea</i> , la Gentiane de Villars <i>Gentiana burseri</i> subsp. <i>villarsii</i> , Bois joli <i>Daphne mezereum</i>). Leurs localisations bien que ponctuelles, au sein de couloirs d'avalanches ou en pied de falaise leur confèrent une faible vulnérabilité à l'égard des menaces. Menaces potentielles dues à des pressions anthropiques très ponctuelles liées au pâturage bovin peut occasionner des dégradations dues au piétinement
3130	Eaux stagnantes, oligotrophe à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea	Fort/Moyen	Fort/Fort	Fort	Formations présentent dans une grande majorité des lacs à eau profonde ou à niveau d'eau variable. Espèce remarquable à l'échelle régionale, le Potamogeton des Alpes <i>Potamogeton alpinus</i> et Rubanier à feuilles étroites <i>Sparganium angustifolium</i> . Menaces potentielles liée à l'assèchement ou la réduction des débits des cours d'eau, ainsi qu'à l'eutrophisation et au piétinement liés au pastoralisme et aux activités touristiques (lac du Roure inférieur, lac du Chambeyron, lac de Plate Lombarde, ...).
3220	Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée	Moyen/Moyen	Moyen/Faible	Faible	Pas de menaces potentielles ni effectives mis à part l'éventuelle réalisation d'aménagements hydrauliques ayant pour enjeux la sécurité humaine.
3230	Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Miricaria germanica</i>	Moyen/Moyen	Moyen/Faible	Faible	Pas de menaces potentielles ni effectives mis à part l'éventuelle réalisation d'aménagements hydrauliques ayant pour enjeux la sécurité humaine.
3240	Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i>	Moyen/Moyen	Moyen/Faible	Faible	Pas de menaces potentielles ni effectives mis à part l'éventuelle réalisation d'aménagements hydrauliques ayant pour enjeux la sécurité humaine.
7220*	*Sources pétrifiantes avec formations de travertins (<i>Cratoneurion</i>)	Fort/Fort	Moyen/Moyen	Moyen à fort	Formations ponctuelle, d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Lépidoptères et Chiroptères) et espèces régionales (Grassette d'Arvet-Touvet <i>Pinguicula arvetii</i> , Grassette des Alpes <i>Pinguicula alpina</i>) Habitats peu menacés sur le site à court terme mais menaces potentielles liée à l'assèchement ou la réduction des débits des sources.
7230	Tourbières basses alcalines	Fort/Fort	Fort/Moyen	Moyen à fort	Formations ponctuelle, d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Lépidoptères et Chiroptères) et espèces nationales ((Hierochloa odorante <i>Hierochloa odorata</i>) et régionales (Dactylorhyze couleur de sang <i>Dactylorhyza incarnata</i> subsp. <i>cruenta</i>).

Code Eur27	Habitat	Valeur patrimoniale globale/locale	Risque global/local	Enjeu local de conservation	Commentaire
					Menaces potentielles liées à l'assèchement ou la réduction des débits des cours d'eau. Les habitats en basse altitude en fond de vallon de Maurin, situées sur des secteurs de passage des troupeaux sont menacés par un risque de surpiétinement. Le vaste plan marécageux du Plan de Parouart qui héberge des surfaces importantes relevant du <i>Caricion davallianae</i> subit des menaces liées aux circuits touristiques accompagnés d'ânes bâtés, zone de camping, place à feu et paquage équin. Ce haut lieu de la biodiversité mérite d'être surveillé attentivement concernant le développement de ces activités.
7240*	*Formations pionnières alpines du <i>Caricion bicoloris-atrofuscae</i>	Très fort/Très fort	Fort/Fort	Très Fort	Formations d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères et Lépidoptères) et espèces d'intérêt national (Laiche à deux couleurs <i>Carex bicoloris</i> , Jonc arctique <i>Juncus arcticus</i> , Scirpe nain <i>Trichophorum pumilum</i>) et espèces régionales (Grassette des Alpes <i>Pinguicula alpina</i> , Grassette de Arvet-Touvet <i>Pinguicula arvetii</i>) Sa faible représentativité au sein des Alpes internes Sud-occidentales et l'étroite surface sur laquelle il se développe lui confèrent une vulnérabilité très forte à l'égard des menaces. Menaces potentielles liées à l'assèchement ou la réduction des débits des cours d'eau de fontes de névés permanents. Sur le site, les valeurs de recouvrement herbacée est dans l'ensemble important et laisse supposé une stabilisation en cours des milieux. Ce qui peut induire, à terme, à la disparition effective de ces peuplements. Concernant les types à Trichophore nain et Jonc arctique, ce fort recouvrement de la strate herbacée est moins préjudiciable au maintien de l'habitat. Concernant le pastoralisme les menaces importantes sont liées à l'eutrophisation des cours d'eau et des sources dans le cas de repositoires situés à proximité.
8110	Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (<i>Androsacetalia alpinae</i> et <i>Galeopsietalia ladanii</i>)	Moyen/Moyen	Faible/Faible	Faible	Valeur patrimoniale locale moyenne : l'habitat à <i>Androsace alpina</i> est très faiblement représenté. Valeur patrimoniale élevée en raison de la présence d'espèces à forte valeur patrimoniale au niveau national (<i>Androsace des Alpes Androsace alpina</i>) et départemental (Allosore crépu <i>Cryptogamma crispa</i> , Orpin rose <i>Rhodiola rosea</i> , Seslérie à feuilles distiques <i>Oreochloa sesleroides</i>). Habitats ne subissant pas de pressions.
8120	Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (<i>Thlaspietea rotundifolii</i>)	Moyen/Fort	Faible/Faible	Faible à moyen	Valeur patrimoniale élevée en raison de la richesse des groupement et la présence d'endémique (<i>Androsace pubescente Androsace pubescens</i> , Bérardie à tige courte <i>Berardia subacaulis</i> , Génépé des glaciers <i>Artemisia glacialis</i> , Laiche faux pied d'oiseau <i>Carex ornithopoda subsp. ornithopodioides</i> , Minuartie des rochers <i>Minuartia rupestris</i> , Renoncule à feuille de parnassie <i>Ranunculus parnassifolius</i> , Saule faux myrte <i>Salix breviserrata</i> , Saxifrage à deux fleurs <i>Saxifraga biflora</i> , Trisetum en épis <i>Trisetum spicatum</i>) Habitats subissant peu ou pas de pressions.
8130	Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	Moyen/Fort	Faible/Moyen	Moyen	Valeur patrimoniale forte avec présence d'une espèce de l'annexe II de la Directive Habitats : Ancolie de Bertoloni <i>Aquilegia bertolonii</i> ; et d'autres espèces à valeur patrimoniale : Violette naine <i>Viola pinnata</i> et Lis orangé <i>Lilium bulbiferum</i> var. <i>croceum</i> Habitats subissant peu ou pas de pressions anthropiques. Il existe un risque de fixation des

Code Eur27	Habitat	Valeur patrimoniale globale/locale	Risque global/local	Enjeu local de conservation	Commentaire
					éboulis par embroussaillage et enrésinement.
8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	Fort/Fort	Faible/Faible	Faible à moyen	Valeur patrimoniale élevée en raison de la richesse des groupements et la présence d'endémique (Androsace pubescente <i>Androsace pubescens</i> , Androsace helvétique <i>Androsace helvetica</i> , Génépi noir <i>Artemisia genipi</i> , Génépi jaune <i>Artemisia umbelliformis</i> , Minuartie des rochers <i>Minuartia rupestris</i> , Primevère marginée <i>Primula marginata</i> , Saxifrage fausse diapensie <i>Saxifraga diapensioides</i>) Habitats ne subissant peu ou pas de pressions. Ces habitats constituent le support de la pratique de l'escalade et de l'alpinisme. Actuellement les menaces restent faibles mais peuvent s'accroître en cas d'extension des voies d'escalade.
8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	Moyen/Moyen	Faible/Faible	Faible	Valeur patrimoniale locale moyenne en raison de l'absence de taxons remarquables comme le Myosotis nain <i>Erythrichium nanum</i> et de la faible représentativité des espèces patrimoniales telle que l'Androsace de Vandelli <i>Androsace vandellii</i> . Habitats ne subissant peu ou pas de pressions. Actuellement les menaces restent faibles mais peuvent s'accroître en cas d'extension des voies d'escalade.

II.2.1- NOTE DE SYNTHÈSE: ENJEUX DE CONSERVATION / TABLEAU 19 - LES ENJEUX DE CONSERVATION CONCERNANT LES ESPÈCES

ESPECES ANNEXE II					
Code	Espèce N2000	Valeur patrimoniale globale / locale	Risque global / local	Enjeu local de conservation	Commentaire
1321	Murin à oreilles échanquées <i>Myotis emarginatus</i>	Moyenne/forte	Moyen/moyen	Fort	Rareté locale (première observation lors de l'inventaire) L'espèce est donnée comme rare, sur l'essentiel de son aire européenne. Espèce à grande plasticité. Régime alimentaire spécialisé (diptères diurnes et arachnidés), dépendant de l'évolution de l'élevage.
1303	Petit rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	Forte/forte	Moyen/fort	Moyen	Rareté locale. Espèce inventoriée hors site (à proximité) dont la présence sur le site est peu probable. Cette espèce est considérée comme rare, à très rare, dans l'ensemble des pays européens. Toutefois, par sa discrétion et le manque de connaissance sur ses habitudes biologiques, elle est peut-être plus abondante qu'on ne le croit.
1308	Barbastelle <i>Barbastella barbastellus</i>	Forte/forte	Fort/fort	Fort	Rareté locale. Espèce inventoriée hors site (à proximité) dont la présence est très probable sur le site La Barbastelle dépend de la présence de vieux arbres à cavités de Pics, mais surtout de décollement d'écorces et d'arbres fissurés. Le site présentant des peuplements forestiers relativement jeunes, il sera primordial de conserver des îlots de sénescence.
1352	Loup <i>Canis lupus</i>	Moyen/moyen	Moyen/moyen	Moyen	Valeur patrimoniale moyenne et risques faibles.
1689	Dracocephale d'Autriche <i>Dracocephalum austriacum</i>	Forte/très forte	Moyen/moyen	Fort	Le caractère isolé de la station et les menaces liées à l'embroussaillage engendrent une fragilité de la population. Il est important de réaliser de nouvelles prospections autour de cette station et de mettre en place un suivi concernant le comportement de l'espèce par rapport à la fermeture du milieu. Des mesures de gestion adaptées en découleront.
1474	Ancolie de Bertoloni <i>Aquilegia bertolonii</i>	Moyenne/forte	Moyen/moyen	Moyen	Les stations sont isolées de l'aire principale de répartition de l'espèce. En dehors de leur position d'isolat, pas de menace particulière pour ces populations. La station située en rive gauche de l'Ubaye doit être surveillée au regard de l'exploitation forestière pratiquée.

ESPECES PATRIMONIALES			
Espèce	Nom scientifique	Enjeu	Commentaires
Gypaète barbu	<i>Gypaetus barbatus</i>	Très fort	Espèce de l'avifaune du site la plus importante. Espèce présente en Corse et dans les Pyrénées. Il a été réintroduit dans les Alpes françaises d'où il avait disparu au début du XXe siècle : les derniers spécimens ont été observés dans les Hautes Alpes et le Mercantour en 1935. Sa présence sur le site est avérée depuis sept années, 2012 est la sixième année de nidification d'un couple. 2007, 2009 et 2010 ont été des années d'échec de nidification, seuls 2008, 2011 et 2012 ont vu l'éclosion puis l'envol d'un jeune. Toute perturbation intentionnelle est interdite à proximité des sites de nidification du gypaète barbu par la loi française (arrêté ministériel du 12 décembre 2005, infraction réprimée par l'article R 415-1 du Code de l'environnement). Une "bulle de tranquillité" de 700 m de rayon autour de l'aire doit être respectée. Espèce particulièrement sensible aux perturbations, notamment liées aux activités photographiques ou aux observations naturalistes.
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentoni</i>	Moyen à fort	Espèce commune en France, inféodé aux cours d'eau avec ripisylve et/ou milieux boisés. La conservation des ripisylves avec des arbres de gros diamètre et la conservation des arbres fendus ainsi que la conservation des linéaires arborés dans les villages et cultures sont la base du maintien et du développement de cette espèce.
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	Moyen	Ubiquiste, signalée dans toutes les régions françaises. C'est une espèce anthropophile pour les gîtes, mais qui pratique la chasse dans les milieux présentant des lisières et la présence d'eau.
Murin de Brandt	<i>Myotis brandti</i>	Moyen à fort	Espèce donnée comme étant particulièrement liée à l'eau et aux forêts. Il est en limite méridionale d'aire de répartition
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Moyen	Ubiquiste, c'est une espèce dont l'habitat est forestier : bois, parcs avec zones humides, plans d'eau. Colonies dans les arbres creux et dans les fissures des bâtiments, les greniers. Hibernation dans les galeries, grottes, caves froides (2.5 à 8°C)
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Moyen	Ubiquiste. Espèce, typiquement arboricole, est caractéristique des milieux forestiers.
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	Moyen	Ubiquiste. Espèce, typiquement arboricole, est caractéristique des milieux forestiers.. Espèce surtout anthropophile, en plaine. Agglomérations avec parcs, jardins, prairies, au bord des grandes villes. Signalée jusqu'à 900 m en été et 1000 m en hiver
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Moyen à fort	Peu répandue. Espèce surtout anthropophile, en plaine. Agglomérations avec parcs, jardins, prairies, au bord des grandes villes. Signalée jusqu'à 900 m en été et 1000 m en hiver. Aussi fissuricole, elle trouve certainement ses gîtes de repos nocturnes dans les falaises ou les grottes après avoir exploité ses zones de chasse sur le site.
Sérotine de Nilsson	<i>Eptesicus nilssonii</i>	Moyen	Espèce principalement alpine et semi-continentale. Elle est fissuricole, anthropophile et montagnarde. Elle est présente sur les contreforts des montagnes ; régions boisées avec éclaircies, agglomérations.
Sérotine bicolore	<i>Vespertilio murinus</i>	Moyen à fort	Espèce nordique, le Jura est sa limite occidentale, présente rarement en France, principalement dans l'arc alpin. La Sérotine bicolore est principalement anthropophile et il est aujourd'hui établi que l'espèce est migratrice.
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Moyen	Ubiquiste, espèce anthropophile commune en France. Elle est plus altitudinale et moins méridionale que la pipistrelle de Kuhl. Elle est fissuricole (habitations humaines, falaises et arbres). La conservation des forêts et ripisylves avec des arbres de gros diamètre, le maintien des arbres fendus et/ou à écorces décollées, ainsi que la préservation de linéaires arborés dans les villages et les cultures sont la base de la protection et du développement des populations du genre <i>Pipistrellus</i> .
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhli</i>	Moyen	Limite septentrionale d'air de répartition. Espèce présente dans les plaines et vallées des montagnes, assez anthropophiles mais aussi dans les paysages karstiques.
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Moyen à fort	petite espèce arboricole et migratrice. On les trouve principalement dans les zones de ripisylves ou de marais de basses altitudes. Ce premier contact sur le site est intéressant car il confirme la présence de l'espèce en chasse estivale en altitude.
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	Moyen	Ubiquiste. Espèce fissuricole, méridionale, plus présente dans les zones de montagne qu'en plaine. Il est étroitement lié aux falaises où il trouve ses principaux gîtes.
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	Moyen	Espèce spécialisée dans les papillons, fréquente les forêts claires de feuillus et de conifères, en plaine et en montagne, parcs, jardins des villages et des villes, mais non anthropophile.

Oreillard montagnard	<i>Plecotus macrobullaris</i>	Moyen	Espèce au régime alimentaire spécialisé dans les Lépidoptères et les Diptères.
Apollon	<i>Parnassius apollo</i>	Moyen	Espèce présente sur le site. Les effectifs globaux sont donnés en régression, toutefois les causes citées concernent peu le site (fermeture des milieux ouverts).
Petit apollon	<i>Parnassius phoebus</i>	Moyen	Inféodé aux cours d'eau, notamment les zones tufeuses qui présentent quelques menaces. Sans intervention, l'avenir proche de <i>P. phoebus</i> est clair. Il restera tel qu'il est, peut être en subissant un glissement altitudinal de quelques centaines de mètres vers le haut. <i>P. phoebus</i> ne pose pas de problème sérieux ; il ne connaît aucune contraction de son aire. (H. Descimon, 1995)
Petit apollon sous espèce gazeli	<i>Parnassius phoebus sous espèce gazeli</i>	Moyen à fort	Inféodé à une plante hôte rare en Haute-Ubaye, <i>Rhodiola rosea</i> , seulement présente sur les quartzites vers la frontière italienne. <i>P. phoebus gazeli</i> est naturellement vulnérable mais son statut actuel n'a rien d'inquiétant. (H. Descimon, 1995)

L'évaluation des enjeux des espèces s'appuie sur les critères retenus par le Conservatoire botanique alpin de *Gap-Charance dans son Atlas des plantes rares ou protégées des Hautes-Alpes (Chas et al., 2006)* et notamment sur la rareté en France et sur le département et sur le degré de menaces sur la France et sur le département. Cependant, cette évaluation est corrigée pour l'adapter au département des Alpes-de-Haute-provence et au contexte local du site.

Espèce	Nom scientifique	Enjeu	Commentaires
Achillée herbe trouée	<i>Achillea erba-rotta</i> <i>All. subsp. erba rotta</i>	Moyen	Taxon rare sur le département, à aire limitée en France à la zone frontalière franco-italienne mais dont l'avenir à court et moyen terme n'est pas menacé dans les Alpes-de-Haute Provence
Aconit paniculé	<i>Aconitum variegatum L subsp. paniculatum</i> <i>(Arcangeli) Negodi</i>	Moyen	Taxon assez rare tant à l'échelle départementale que régionale ; bien que l'espèce soit peu menacée, un certain nombre d'anciennes populations semblent avoir disparu ; ses populations actuelles nécessitent une attention particulière
Ail raide	<i>Allium lineare L.</i>	Très fort	Taxon extrêmement rare au niveau du département et en danger à l'échelle nationale ; menaces réelles liées à l'embroussaillage par les landes à Genévrier sabbine
Ancolie des Alpes	<i>Aquilegia alpina L.</i>	Faible	Taxons très courant sur le site mais assez rare sur le département et vulnérable en France car limitée à un territoire restreint (endémisme) ; populations à surveiller au voisinage des sentiers de randonnée
Androsace des Alpes	<i>Androsace alpina</i> <i>(L.) Lam.</i>	Très fort	Sa présence exceptionnelle au niveau départemental, sa rareté au niveau régional et sa vulnérabilité au niveau national exigent une surveillance de la station connue et la poursuite des prospections
Androsace helvétique	<i>Androsace helvetica</i> <i>(L.) All.</i>	Faible	Espèce très disséminée sur le site, assez rare au niveau départemental mais faiblement menacée
Androsace pubescente	<i>Androsace pubescens DC.</i>	Faible	bien disséminées sur l'ensemble du site, espèce peu commune au niveau départemental mais faiblement menacée
Androsace de Vandelli	<i>Androsace vandellii</i> <i>(Turra)Chiov.</i>	Fort	Taxon exceptionnel dans le département et sur le site ; la station de l'Aiguille Pierre-André doit faire l'objet d'actions de conservation et de prospections supplémentaires
Antennaire dioïque	<i>Antennaria dioïca</i> <i>(L.) Gaertner</i>	Faible	Espèce commune sur le département et sur le site et non menacée
Arnica des montagnes	<i>Arnica montana L.</i>	Faible	Populations assez communes sur le département et sur le site et peu menacées
Bérardie à tiges courtes	<i>Berardia subacaulis</i> <i>Vill.</i>	Faible	Espèce assez commune sur le département, commune sur le site et ne subissant pas de menaces

Espèce	Nom scientifique	Enjeu	Commentaires
Biscutelle à tiges courtes	<i>Biscutella valentina</i> (L.) Heywood subsp. <i>pyrenaica</i> (A.Huet) Grau et Klingenberg	Faible	Populations peu importantes à l'échelle du département et sur le site mais ne subissant pas de menaces
Bois-joli	<i>Daphne mezereum</i> L.	Faible	Espèce assez commune sur le département, bien représentée sur l'ensemble du site et ne subissant pas de menaces
Dauphinelle douteuse	<i>Delphinium dubium</i> (Rouy & Foucaud) Pawl.	Faible	Espèce assez commune sur le département et disséminée sur l'ensemble du site ; populations peu menacées dans l'ensemble
Edelweiss	<i>Leontopodium alpinum</i> Cass.	Faible	Espèce assez commune sur le département et très bien représentée sur le site ; peu de menaces
Gagée des champs	<i>Gagea villosa</i> (M.Bieb.) Sweet	Faible	Espèce rare sur le site mais assez commune sur le département ; populations non menacées
Génépi noir	<i>Artemisia genipi</i> Weber	Faible	Espèce peu commune sur le département mais très bien représentée sur l'ensemble du site. Menaces ponctuelles liées à la cueillette
Génépi des glaciers	<i>Artemisia glacialis</i> L.	Faible	Espèce moins fréquente que les deux autres Génépis mais globalement non menacée
Génépi jaune	<i>Artemisia umbelliformis</i> Lam.	Faible	Espèce peu commune sur le département mais très bien représentée sur l'ensemble du site. Menaces ponctuelles liées à la cueillette
Grande gentiane	<i>Gentiana lutea</i> L.	Faible	Espèce commune sur le département et très bien représentée sur le site. Pas de menaces
Grassette d'Arvet-Touvet	<i>Pinguicula arvetii</i> Genty	Très fort	Espèce très rare sur le département, à aire très localisée (Guillestrois, Queyras, Ubaye et zones limitrophes italiennes) et en danger à l'échelle nationale ; sur le site, elle est représentée par quelques populations concentrées sur la partie nord du site ; espèce vulnérable
Hierochloë odorante	<i>Hierochloë odorata</i> (L.) P. de Beauvois	Fort	Espèce rare dans le département, en limite sud-occidentale en France et représentée sur le site par une seule population présente sur le site ; espèce soumise à des menaces
Inule variable	<i>Inula bifrons</i> (L.) L.	Moyen	Espèce peu commune sur le département, vulnérable sur le territoire national, bien représentée sur le site ; espèce peu menacée
Jonc arctique	<i>Juncus arcticus</i> Willd.	Moyen	Espèce peu commune sur le département, vulnérable sur le territoire français, assez bien représentée sur le site ; espèce peu menacée
Laïche bicolor	<i>Carex bicolor</i> All.	Moyen	Espèce peu commune sur le département, vulnérable sur le territoire français, bien représentée sur le site ; espèce peu menacée
Laïche mucronée L.	<i>Carex mucronata</i> All.	Fort	Espèce en limite d'aire de répartition occidentale dans les Alpes françaises, exceptionnelle dans le département et au sein du site ; même si l'espèce n'est pas menacée sur le site, elle doit faire l'objet d'une surveillance stricte (suivi des populations) ; des prospections supplémentaires doivent être envisagées
Laïche faux pied d'oiseau	<i>Carex ornithopoda</i> Willd. subsp. <i>ornithopodioides</i> (Hausman) Nyman	Moyen	Espèce très rare sur le site et sur le département; peu menacée car les stations sont souvent en dehors des zones de forte fréquentation touristique et pastorale ; menaces possibles à long terme liées au réchauffement climatique
Lis martagon	<i>Lilium martagon</i> L.	Faible	Espèce très répandue sur le site et dans le département, non vulnérable en France ; menaces liées à la cueillette en raison de ses qualités ornementales

Espèce	Nom scientifique	Enjeu	Commentaires
Lis orangé	<i>Lilium bulbiferum</i> <i>L. var. croceum</i> (<i>Chaix</i>) <i>Persoon</i>	Faible	Espèce assez bien représentée sur le site avec quelques stations riches en individus ; peu commune dans le département ; menaces liées d'une part à la fermeture des milieux et d'autre part à la cueillette en raison de ses évidentes qualités ornementales
Minuartie des rochers	<i>Minuartia rupestris</i> (<i>Scop.</i>) <i>Schinz et Thell.</i>	Faible	Espèce bien représentée sur le site ; assez commune sur le département ; pas de menaces
Narcisse des poètes	<i>Narcissus poeticus</i> <i>L.</i>	Faible	Espèce très peu représentée sur le site ; commune sur le département et non vulnérable en France ; menaces liées à l'arrêt de la fauche
Oeillet négligé	<i>Dianthus pavonius</i> <i>Tausch</i>	Faible	Espèce très bien représentée sur le site ; assez commune sur le département ; menaces liées à des suppressions pastorales
Oeillet sauvage	<i>Dianthus sylvestris</i> <i>Wulfen</i>	Faible	Espèce présentant des populations abondantes au sein du site, très commune sur le département et non menacée
Orchis couleur de sang	<i>Dactyorchiza cruenta</i> (<i>L.</i>) <i>Soo subsp. cruenta</i> (<i>O.F. Müller</i>) <i>P.D.Sell</i>	Faible	Espèce présente de façon disséminée sur l'ensemble du site ; peu commune sur le département, menaces potentielles liées aux suppressions pastorales
Orchis nain des Alpes	<i>Chamorchis alpina</i> (<i>L.</i>) <i>Richard</i>	Bon	Espèce représentée par peu de stations qui sont concentrées plutôt dans la partie nord-est du site ; assez rare dans le département et concentrée sur le seul district de l'Ubaye, menaces liées à des suppressions pastorales
Potamo des Alpes	<i>Potamogeton alpinus</i> <i>Balbis</i>	Fort	Espèce représentée par une seule station sur le site ; espèce très rare sur le département ; espèce vulnérable en France ; menaces réelles liées à l'eutrophisation
Primevère marginée	<i>Primula marginata</i> <i>L.</i>	Faible	Excellente représentativité sur le site ; assez commune dans le département ; espèce faiblement menacée car populations nombreuses et le plus souvent à l'abri de la fréquentation humaine
Prunier de Briançon	<i>Prunus brigantina</i> <i>Villars</i>	Faible	Espèce bien représentée dans la partie aval du site ; assez commune dans le département ; pas de menaces
Pulsatille de Haller	<i>Pulsatilla halleri</i> (<i>All.</i>) <i>Willd.</i>	Faible	Nombre assez important de stations notées sur le site ; espèce assez rare sur le département ; peu menacée en dehors d'un risque de prélèvements pour jardins de rocailles
Pyrole intermédiaire	<i>Pyrola media</i> <i>Swartz</i>	Moyen	Espèce très peu représentée sur le site ; rare sur le département, vulnérable en France ; menaces faibles liées éventuellement à l'exploitation forestière
Renoncule à feuilles de Parnassie	<i>Ranunculus parnassifolius</i> <i>L.</i>	Moyen	Espèce très faiblement représentée sur le site ; présente uniquement dans la haute vallée de St-Paul/Ubaye ; espèce vulnérable en France ; peu de menaces
Sainfoin de Boutigny	<i>Hedysarum boutignyanum</i> <i>L.</i>	Faible	Espèce bien représentée sur le site ; peu commune sur le département ; non menacée
Sainfoin de Briançon	<i>Hedysarum brigantiacum</i> <i>Bourn., Chas & Kerguelen</i>	Faible	Espèce bien représentée sur le site ; taxon possédant une aire de répartition limitée (Alpes cottiennes et maritimes). peu commun sur le département, néanmoins, il reste encore dynamique et son potentiel évolutif est favorable ; en raison de son écologie, l'espèce n'est pas menacée
Saule faux-myrtle	<i>Salix breviserrata</i> <i>B.Floderus</i>	Faible	Espèce peu répandue sur le site ; assez rare sur le département et peu menacée en France mais présentant dans certaines stations des individus nombreux ; peu de menaces car beaucoup de stations se situent dans des éboulis en marge des zones pastorales
Saule helvétique	<i>Salix helvetica</i> <i>Vill.</i>	Fort	Espèce extrêmement rare sur le site puisque l'espèce n'est connue que d'une seule station sur le site ; espèce rare sur le département voire très rare car les données citées ne sont pas forcément justes ; espèce vulnérable en France ; menaces potentielles liées à l'assèchement des ruisseaux

Espèce	Nom scientifique	Enjeu	Commentaires
Saxifrage à fleurs par deux	<i>Saxifraga biflora</i> <i>All.</i>	<i>Faible</i>	Espèce très bien représentée au sein des éboulis de calcschistes cryoturbés ; espèce rare au sein du département ; pas de menaces
Saxifrage fausse diapensie	<i>Saxifraga diapensioides</i> <i>Bellardi</i>	<i>Faible</i>	Espèce fréquente sur le site ; assez rare sur le département ; peu de menaces
Scirpe nain	<i>Trichophorum pumilum</i> (Valh) <i>Schinz et Thell</i>	<i>Moyen</i>	Bonne représentativité de l'espèce sur le site ; espèce assez rare sur le département ; quelques menaces liées au pastoralisme et à l'assèchement des zones humides
Seslérie à feuilles distiques	<i>Oreochloa seslerioides</i> (All.) <i>K.Richt</i>	<i>Faible</i>	Espèce apparaissant régulièrement dans les vallons dominés par la quartzite ; espèce peu commune sur le département ; non menacée
Trisète en épis	<i>Trisetum spicatum</i> (L.) <i>K.Richer</i>	<i>Faible</i>	Espèce assez bien représentée sur le site ; rare sur le département menaces faibles
Violette naine	<i>Viola pinnata</i> L.	<i>Moyen</i>	Le site concentre l'essentiel des populations du département, taxon à nombre réduit de stations et avec peu d'individus ; menaces faible liées à l'embroussaillage en partie basse et au piétinement localement au niveau de voies d'escalade

II.2.1- NOTE DE SYNTHÈSE: ENJEUX DE CONSERVATION / TABLEAU 20 - LES ENJEUX DE CONSERVATION POUR CHAQUE HABITAT ET ESPECE N2000

Code	ESPECES	HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET PRIORITAIRE																				AUTRES HABITATS D'ESPECES IMPORTANTS																
		91F0*	9420	9430*	4060	4080	4090	6110	6150	6170	6210	6230*	6430	6520	8110	8120	8130	8210	8220	7220	7230	7240	3130	3220	3230/3240													
CODE NATURA	CODE CORINE	44,21	42,3	42,41	31,42/31,43/31,44	31,62	31,7E	34,11	36,1	36,34/36,41/36,43	34,32/34,31	36,31/36,41	38,3/36,33	61,11	61,2/61,3123	61,31	62,15	62,21	54,12	54,2	54,3	22,11x22,12	24,221	24,223/24,224x44,112	41,H	42,58	31,491	31,81	36,311/36,34/36,4141	37,88/36,52	54,4	22/24	86					
1321	<i>Myotis emarginatus</i>	M	F	M	M	M	f à M	f à M	M	M	M	M	F	F	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	f à M	f à M	f à M	f à M	f à M	f à M	f à M	f à M	f à M	f à M	M	M		
1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	M	F	M	M	M	f à M	f à M	M	M	M	M	F	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	f à M	f à M	f à M	f à M	f à M	f à M	f à M	f à M	f à M	f à M	M	M		
1308	<i>Barbastellus barbastella</i>	M	F	F	M	M	f à M	f à M	M	M	M	M	F	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	f à M	f à M	f à M	f à M	f à M	f à M	f à M	f à M	f à M	f à M	M			
1352	<i>Canis lupus*</i>	f	M	M	f à M	f à M	f	f	f	f à M	f à M	f à M	M	f à M	f à M	f	f	f à M	M	M	M	M	M	M	f à M	f à M	M	f	f	M	M	f	M	M	f	f		
1689	<i>Dracocephalum austriacum</i>				M						F																											
1474	<i>Aquilegia bertolonii</i>		M	M	M		M								F	F																						

(Enjeu : f : faible ; M : moyen ; F : fort ; TF : très fort)

II.3.- NOTE DE SYNTHÈSE: OBJECTIFS DE CONSERVATION OPERATIONNELS

II.3.1- NOTE DE SYNTHÈSE: OBJECTIFS DE CONSERVATION OPERATIONNELS / TABLEAU 20 - LES OBJECTIFS DE CONSERVATION OPERATIONNELS DES HABITATS DE L'ANNEXE I ET DES ESPECES DE L'ANNEXE II ET ESPECES PATRIMONIALES

Priorité	Objectif
Objectifs prioritaires	Préserver l'intégrité physique et biologique des habitats de milieux humides. La priorité est donnée à l'ensemble des habitats suivants : Formations pionnières alpines (<i>Caricion incurvae</i>), Fourrés de Saules subarctiques ssp. (<i>Salicion helveticae</i>) et Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes (<i>Littorellion uniflorae</i>)
	Restaurer et/ou préserver les habitats d'intérêt communautaire de pelouses steppiques (<i>Stipo-Poion</i>) , notamment pour l'ensemble des habitats à Fétuque du Valais, et les quelques habitats à Stipe penné qui hébergent le Dracocéphale d'Autriche
	Atteindre ou conserver un bon état de conservation pour les espèces de la Directive Habitats nécessitant une amélioration des connaissances de l'espèce Dracocéphale d'Autriche (taxonomiques, effectifs, aire de présence, ...)
	Restaurer les habitats d'intérêt communautaire de prairies de fauches , principalement sur les parcelles encore fauchées ou potentiellement fauchables
	Restaurer et/ou préserver les pelouses calcicoles alpines et subalpines et les pelouses riches à Nard (<i>Nardion</i>) , principalement les combes à Vulpin des Alpes d'altitude, les nardaies riches en espèces et les pelouses calcicoles orophiles subalpines sur sols peu évolués et fortes pentes
	Atteindre ou conserver un bon état de conservation pour les espèces de la Directive Habitats nécessitant une amélioration des connaissances du groupe des Chiroptères (taxonomiques, effectifs, importance biologique et fonctionnalité) et le loup (effectifs, utilisation du territoire et comportement alimentaire)
Objectifs secondaires	Préserver les autres habitats de milieux humides d'intérêt communautaire : Sources pétrifiantes (<i>Cratoneurion</i>), Bas marais alcalins (<i>Caricion davalliana</i>), Fourrés de Saules subarctiques ssp. (<i>Salicion lapponi-Glaucosericeae</i>), Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse (<i>Salicion incanae</i>) et Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée (<i>Epilobion fleischeri</i>), Mégaphorbiaies (<i>Adenostylion alliariae</i>)
	Préserver les autres pelouses de la Directive Habitats, notamment celles relevant du <i>Mesobromion</i> et celles des combes à neige d'altitude du <i>Salicion herbacea</i> , en encadrant les pratiques pastorales, ainsi que par la lutte contre la fermeture des milieux pour les pelouses de basse altitude
	Conserver les stations d'Ancolie de Bertoloni existantes, nécessitant une amélioration des connaissances sur cette espèce de la Directive Habitats
	Maintien et amélioration de l'état de conservation des habitats forestiers d'intérêt communautaire et des espèces liées à la forêt. - Orienter la gestion conservatrice des mélèzeins au regard de leur maturation, en privilégiant la régénération et la mise en valeur du Pin cembro. - Conserver la richesse et la fonctionnalité des pinèdes de Pin à crochets. L'effort d'irrégularisation de la structure du peuplement et de contrôle de la régénération sera privilégié dans les zones déjà accessibles à l'exploitation forestière. Les autres secteurs seront voués à une évolution naturelle. - Conserver la richesse et la fonctionnalité des peuplements de ripisylve. L'effort de conservation portera sur la surveillance de tous projets d'aménagements qui pourraient modifier la dynamique naturelle du cours d'eau et/ou réduire la surface de ces habitats
	Veiller au maintien des éboulis et falaises d'intérêt communautaire
	Suivi de l'état de conservation des habitats par l'évolution de la flore , développement d'axes de recherche et mise en place d'expérimentations concernant la pression anthropique (activités pastorales, tourisme, pollution, évolutions climatiques)
	Atteindre ou conserver un bon état de conservation pour les espèces patrimoniales suivantes, nécessitant une amélioration des connaissances : - <i>Allium lineare</i> : améliorer la connaissance des populations (effectifs, aire de répartition, ...), - <i>Androsace spp</i> : améliorer les connaissances des populations pour <i>Androsace alpina</i> , <i>A. vandellii</i> ,

	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Saxifraga spp</i> : améliorer les connaissances des populations pour <i>Saxifraga. diapensioides</i> et <i>S. retusa</i>, - <i>Ranunculus parnassifolius</i> : améliorer les connaissances des populations (effectifs, aire de répartition, ...), - <i>Salix spp</i> : améliorer la connaissance taxonomiques sur les saules arbustifs subarctiques et leurs hybrides, notamment <i>S. helvetica</i>, - Avoir une meilleure connaissance des effectifs et de la répartition des espèces arctico-alpines présentes sur le site, - Avoir une meilleure connaissance des effectifs et de la répartition des Lépidoptères du genre Apollo, - Acquisition de connaissance sur le groupe des Odonates présent sur le site, - Réalisation d'une campagne d'inventaires sur le Lézard des souches et proposer une gestion adaptée, - <i>Erithrichium nanum</i> : recherche du taxon potentiellement présent sur le site riche en éperon rocheux et crêtes des schistes lustrés et proposer une gestion adaptée le cas échéant. - <i>Woodsia alpina</i> : recherche du taxon potentiellement présent sur le site riche en falaises de quartzite et proposer une gestion adaptée le cas échéant.
--	---

II.3.2- NOTE DE SYNTHÈSE: OBJECTIFS DE CONSERVATION / TABLEAU 22 - LES OBJECTIFS DE CONSERVATION DU SITE

	Objectif
Objectifs ciblés	Préserver les corridors écologiques principalement représentés par les milieux humides et les réseaux de haies
	Maintenir et Restaurer les milieux ouverts (prairies, pelouses, zones humides et landes) garants d'une importante biomasse disponible pour les consommateurs de différents ordres
	Préserver et améliorer les capacités d'accueil des milieux pour les espèces (forêts, falaises, zones humides)
Objectifs transversaux	Amélioration des connaissances scientifiques des syntaxons, des taxons, des populations et de leurs fonctionnalités
	Eviter toute détérioration (souvent involontaire par méconnaissance) d'habitat ou d'espèce et/ou associer à la démarche de protection par la sensibilisation des acteurs locaux et du grand public aux enjeux et objectifs de conservation du site